

GENÈVE
HISTOIRE D'UNE VOCATION
INTERNATIONALE

DU MÊME AUTEUR

L'histoire suisse en un clin d'œil, Editions Zoé, 2006

*Adieu à Terminus, Réflexions sur les frontières dans un monde
globalisé*, Hachette Littératures, 2004

JOËLLE KUNTZ

GENÈVE

*Histoire d'une vocation
internationale*

EDITIONS
ZOE

CET OUVRAGE EST PUBLIÉ À L'INITIATIVE
ET AVEC LE SOUTIEN
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE

© République et canton de Genève
et Editions Zoé, 11 rue des Moraines
CH-1227 Carouge-Genève, 2010
www.editionszoe.ch

GRAPHISME: Vincent Fesselet, La Fonderie, Carouge

ILLUSTRATION DE COUVERTURE: *Le plafond de la salle des droits de l'homme
et de l'alliance des civilisations (salle XX) du Palais des Nations à Genève,
décoré par l'artiste espagnol Miquel Barceló. Don de l'Espagne.*

ISBN: 978-2-88182-685-6





Pons Aruic

Aruis jr.

Geniff

Cœmetrium

S. Germanus

No focomiō ad pe stē

Pachotrophium

S. Germanus

Geneta maior

S. Gerulfus

In su'a in medio pon i Rodani, n qua specus est.

Porta Ripalis

Specula ad Lemāum

Lemānus

RR

INTRODUCTION

Genève est une ville pratique. Dès avant le temps romain, elle sert de pont entre les deux rives du Rhône quand le fleuve s'échappe de l'emprise du Léman pour filer vers la Méditerranée. Ainsi logée, elle a accueilli au Moyen Âge des foires florissantes; à la Renaissance des réfugiés du protestantisme avec leurs arts, leurs métiers, leurs capitaux et des manières qui allaient l'inscrire sur la carte de l'Europe. De ce lieu construit pour passer, les Genevois sédentarisés couchés après couchés ont fait un haut lieu du monde où se travaillent et se négocient depuis plus d'un siècle les projets d'un mieux-être commun planétaire. Le hasard tient le premier rôle. Les circonstances politiques le deuxième. Les Genevois le troisième, en ne s'opposant pas aux occasions dont ils ont été les témoins sinon à chaque fois les acteurs.

Cette «Genève internationale» comme on l'appelle, a son histoire propre. Elle est faite de chance, de grands personnages

d'ici et d'ailleurs qui se sont imposés. Elle est aussi faite de mémoire, de toutes ces traces du passé qui recréent constamment l'état des pensées et des sensibilités collectives.

Cette histoire se résume en moments, qui formeront les chapitres du présent livre: le moment de la Réforme, (1536) pendant lequel Genève prend le risque radical de son indépendance spirituelle et politique par rapport à son environnement; le moment humanitaire de la fondation de la Croix-Rouge (1863) qui lancera la ville sur la voie du droit international; le moment de la Société des Nations, (1920) qui l'institue comme laboratoire diplomatique de la paix, bien imparfait hélas; le moment de l'Organisation des Nations Unies (1946), qui l'installe dans ses fonctions actuelles d'agent technique de l'amélioration du monde.

Il va sans dire qu'en tous ces épisodes, Genève doit aussi à la Suisse d'être devenue ce qu'elle est: réformée après Berne et Zurich qui menaient le train; humanitaire avec la Confédération présente pour signer les conventions et fournir sa caution étatique; siège de la SdN parce que la majorité des Suisses ont accepté d'adhérer à la nouvelle organisation, sur l'injonction du Conseil fédéral; onusienne parce que l'Etat national co-finance les constructions et administre les liens diplomatiques. La Genève dont il est question est une Genève suisse par inclination et par appartenance. Le contrat qui la lie à la Confédération est d'intérêt mutuel incontesté. Seuls les coûts sont matière à discussion.

Chacun de ces moments où Genève s'est placée représente une grande déchirure dans l'histoire européenne ou mondiale: au XVI^e siècle, la rupture de l'unité chrétienne

occidentale; au XIX^e et XX^e siècle, des boucheries guerrières cataclysmiques avec, en réponse, ces nouveautés institutionnelles de coopération internationale sans précédent que sont la SdN et l'ONU; et au XXI^e siècle, la découverte de l'unité de destin des peuples de la terre avec l'effondrement des idéologies totalitaires et la prise de conscience de la menace écologique.

Accostée aux rives tranquilles du Léman sous l'apparente éternité du Mont-Blanc, Genève est dans le tremblement du monde, exposée à l'infinitude des questions que seul l'espoir permet de supporter. L'expression plastique du basculement d'époque est donnée depuis novembre 2008 au plafond de la salle des droits de l'homme au Palais des Nations: une œuvre dantesque du peintre espagnol Miquel Barceló faite de tonnes de peinture collée à l'araldite qui forme des gouffres, des pointes, des aspérités, des éclaboussures sur nos têtes, un ciel, notre ciel, unique mais ravagé de détails vertigineux et de nuances sans explications. Comme le dit le poète martiniquais Edouard Glissant, sous ce plafond offert par le roi d'Espagne au nom de «l'Alliance des civilisations», il faut des mots et des formes pour un monde définitivement un et définitivement divers, définitivement opaque et imprévisible, des mots et des formes qui tremblent devant tout ce chaos.

Un Catalan de l'ancien monde et un Antillais du nouveau, réunis par le roi d'une Espagne qui finança Colomb, ont dessiné pour Genève la «géopoétique» du XXI^e siècle.

POST TENEBRAS LVX



GENEVE.

Genff.



CHAPITRE 1

LA DÉCHIRURE RELIGIEUSE : À LA RESCOUSSE DES PROTESTANTS EUROPÉENS

Au début du XVI^e siècle, Genève, dont les foires ont décliné du fait de la concurrence de Lyon, est une ville de 13 000 habitants peuplée d'artisans modestes dont les modes de production et de commerce sont peu développés mais dont l'esprit est républicain. Elle n'abolit pas le culte catholique en 1536, à la suite de Zurich et Berne, pour d'urgentes considérations religieuses mais pour se défaire de deux forces encombrantes: celle de la Savoie voisine qui prétend incorporer la ville à son Etat, et celle du prince-evêque, puissance régnante mais dévouée à la dynastie savoyarde. La cause de l'indépendance et de la religion coïncident. Réformée, Genève s'élève au rang



Les adieux de Calvin, librement réinterprétés par le peintre Joseph Hornung vers 1830.

d'Etat. Elle retient un théologien français, Jean Calvin, qui bâtit pour elle une république protestante sévère, ordonnée, laborieuse et solide dans son identité. Mais si Calvin, chassé pour avoir déplu, n'était pas revenu quand il fut rappelé? C'est la part de chance.

Pendant deux siècles après lui, des dizaines de milliers de réformés persécutés en Italie et en France trouvent refuge dans la ville, apportant avec eux le travail de la soie, la joaillerie, l'horlogerie, l'imprimerie et la banque. Apportant surtout une connaissance du monde et une pratique du commerce. La «Rome protestante» dispose d'une idéologie, d'un

esprit de corps et d'une pratique du monde. Son «aristocratie négociante», ainsi que la qualifie l'historien Herbert Lüthy, est internationale par ses origines, ses alliances, ses affaires, par le mode de vie de ses familles dont les membres se repartissent sur toutes les places européennes.

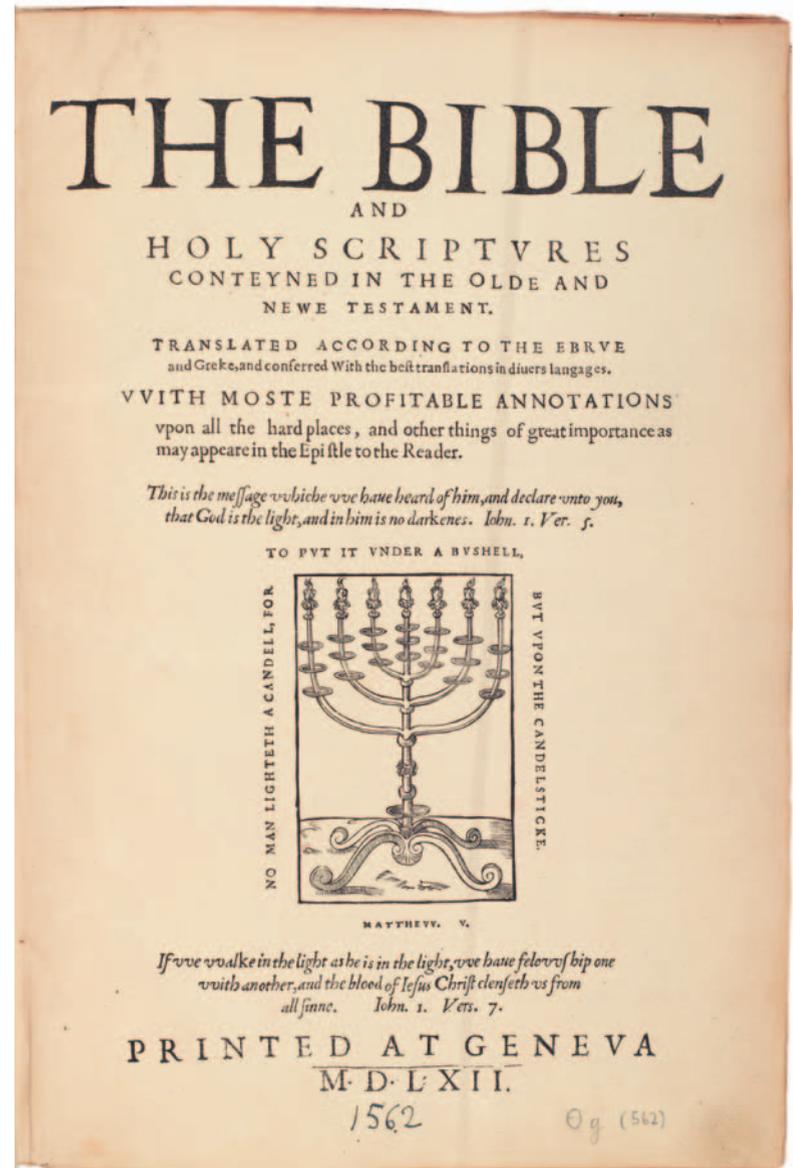
Genève bâtit là-dessus une réputation qui l'agrandit à ses propres yeux et maintient chez elle une ambition. Bardée d'une bonne idée d'elle-même, de son indépendance et de ses libertés politiques, la citadelle calviniste aménage sa place à la fois dans l'espace suisse et dans l'espace continental, au gré de circonstances dont elle est habile à tirer profit.

Sur le plan religieux, la forme genevoise du culte essaime en Ecosse, par John Knox, qui séjourna auprès de Calvin, de même que deux centaines d'exilés anglais

du courant anti-anglican, à l'origine du puritanisme. La bible qu'ils ont traduite, dite «Bible de Genève», est arrivée au Nouveau Monde avec les premiers émigrants du *Mayflower*. Pendant trois quarts de siècle, écrit F. F. Roget dans sa biographie de John Knox, cette bible a pénétré dans toutes les familles, son règne fut absolu. Par elle, «la conception genevoise de l'Eglise et la conception genevoise de l'Etat sont entrées au cœur même de la race anglo-saxonne.» Est-ce la raison des affinités précoces des Anglais et des Américains pour Genève? Et plus tard de leur préférence quand il faudra choisir le siège de la Société des Nations?

Calvin est un législateur et un homme d'Etat autant qu'un théologien. A sa doctrine religieuse correspond une doctrine politique qui va bouleverser les relations sociales de la petite république et au-delà, par son formidable rayonnement international, d'une bonne partie de l'Europe du Nord. Le système qu'il instaure est fondé sur le travail, qui n'est plus une peine mais une prière. A l'instar des autres réformateurs mais de façon beaucoup plus radicale, Calvin introduit la discipline du travail comme exercice de la piété, ordonné à l'homme pour son salut et pour la glorification de Dieu. «Nous nous trouvons devant une nouvelle table des valeurs d'une nouvelle société», dit Lüthy. La maison du Père n'a plus qu'une seule demeure, «qui est un atelier». Le pauvre et l'indigent n'y ont plus leur place.

La bible de Genève, traduite en 1562, qui arriva au Nouveau Monde avec le Mayflower.



A la tête de l'atelier genevois, Calvin place les meilleurs des réfugiés protestants français et italiens qui, au bénéfice de leur «martyre», vont former le noyau d'une oligarchie aussi prestigieuse que pressée de fermer le cercle dans lequel ils ont été accueillis. Les «nouvelles» familles fusionnent avec les «anciennes», elles se renouvellent par intermariages ou cooptation et se trouvent en position de quasi monopole dans les divers Conseils qui vont administrer l'Etat calviniste de Genève, une «aristo-démocratie» comme ironiseront des observateurs étrangers puis, à partir des années 1734-1738, le patriciat lui-même.

Les réformés européens ont donc à Genève leur république souveraine, bastion de «l'internationale huguenote». «Ailleurs, dit Lüthy, les huguenots réfugiés se sont ou bien assimilés à la société du pays d'asile, ou bien se sont constitués en groupe en marge de cette société; à Genève, ce sont eux qui ont assimilé une ville qui, depuis qu'elle s'était donnée à Calvin, n'a plus été la propriété de ses autochtones.» L'historien rapporte même le cas de Genevois de souche si désireux de jouir du statut de réfugiés qu'ils retouchent leur biographie pour participer au prestige d'avoir souffert sous les catholiques.

Quand, au fil des siècles, les passions religieuses seront dissoutes, l'internationalisme genevois sera devenu un fait de culture. La prospérité de la ville y est attachée: négoce international et banque nécessitent de vastes horizons. Ceux-ci ont beau être balisés dans un immense réseau de confiance mutuelle des maisons d'affaires autour de l'identité huguenote, de recommandations à travers les capitales et les ports, de liens de famille toujours renou-



velés et toujours actifs, ce n'en est pas moins une expérience du monde qui caractérise l'élite genevoise de l'Ancien Régime et par elle, une notable partie du peuple.

La ville, en outre, a réussi à se placer sur la carte européenne des arts et des sciences. Son Académie, sortant de son carcan strictement calviniste, a attiré savants et intellectuels. Poètes et écrivains ont dit les charmes de son paysage. Depuis 1751, Genève a son nom en illustre compagnie au tome VII de l'Encyclopédie des Lumières. C'est D'Alembert qui l'y a mise, à la suggestion de Voltaire. L'éloge est sans retenue quant à l'organisation politique,

Montre pendentif en forme de croix réalisée par Jean Rousseau (1606-1684), arrière arrière-grand-père de Jean-Jacques Rousseau. Genève, vers 1640.

l'esprit d'indépendance, la vie intellectuelle, le sérieux des mœurs, l'attrait de la ville pour «les étrangers célèbres». Malheureusement, ajoute D'Alembert, il lui manque un théâtre. Bien instruit par Voltaire, qui connaît la marotte genevoise de faire la leçon à l'Europe, l'Encyclopédiste note que s'ils existaient, «les comédiens de Genève serviraient de modèle aux autres nations. Et une petite république aurait la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on le pense.»

Rousseau se vexe. Ce «manège de séduction dans sa patrie» lui apparaît comme un «malheureux coup» de Voltaire. Les deux hommes avaient déjà eu des mots mais là, c'est de sa ville qu'il s'agit et lui, le «citoyen de Genève», se fait un devoir de répondre. Voici donc la célèbre querelle sur le théâtre: Rousseau contre Voltaire; l'esprit de Genève contre l'esprit de Paris; le retour à la vie naturelle et simple contre la civilisation artificielle représentée par la comédie. Avoir servi de cadre à pareille polémique dans l'internationale des lettres, à pareille époque, ne rapetisse pas les dimensions dans lesquelles la cité de Calvin aime à inscrire son destin.

CHAPITRE II

LA DÉCHIRURE MORALE : UN PARTI CONTRE LA GUERRE

On ne s'étonne plus qu'en 1854, l'étudiant genevois Henry Dunant, créant avec son ami Max Perrot l'*Alliance chrétienne des jeunes gens*, lui donne d'emblée le qualificatif de «mondiale». Le futur inventeur de la Croix-Rouge ressent la fondation de cette première YMCA «avec l'émotion que suscite chez lui la seule idée d'universalité», écrit aujourd'hui sa biographe, Corinne Chaponnière. Où, ailleurs qu'à Genève, l'universalité peut-elle «émouvoir»?

Dunant est né en 1828 dans une famille de la bourgeoisie protestante porteuse de la mémoire de cinquante ans de bouleversements: la chute de la monarchie française dont la cité de Calvin était devenue entièrement dépendante, l'occupation de la ville puis de toute la Suisse par

les armées de Napoléon, la défaite de l'Empereur après des guerres d'une grande violence et enfin, événement majeur entre tous, l'adhésion de Genève à la Confédération suisse en 1814-1815.

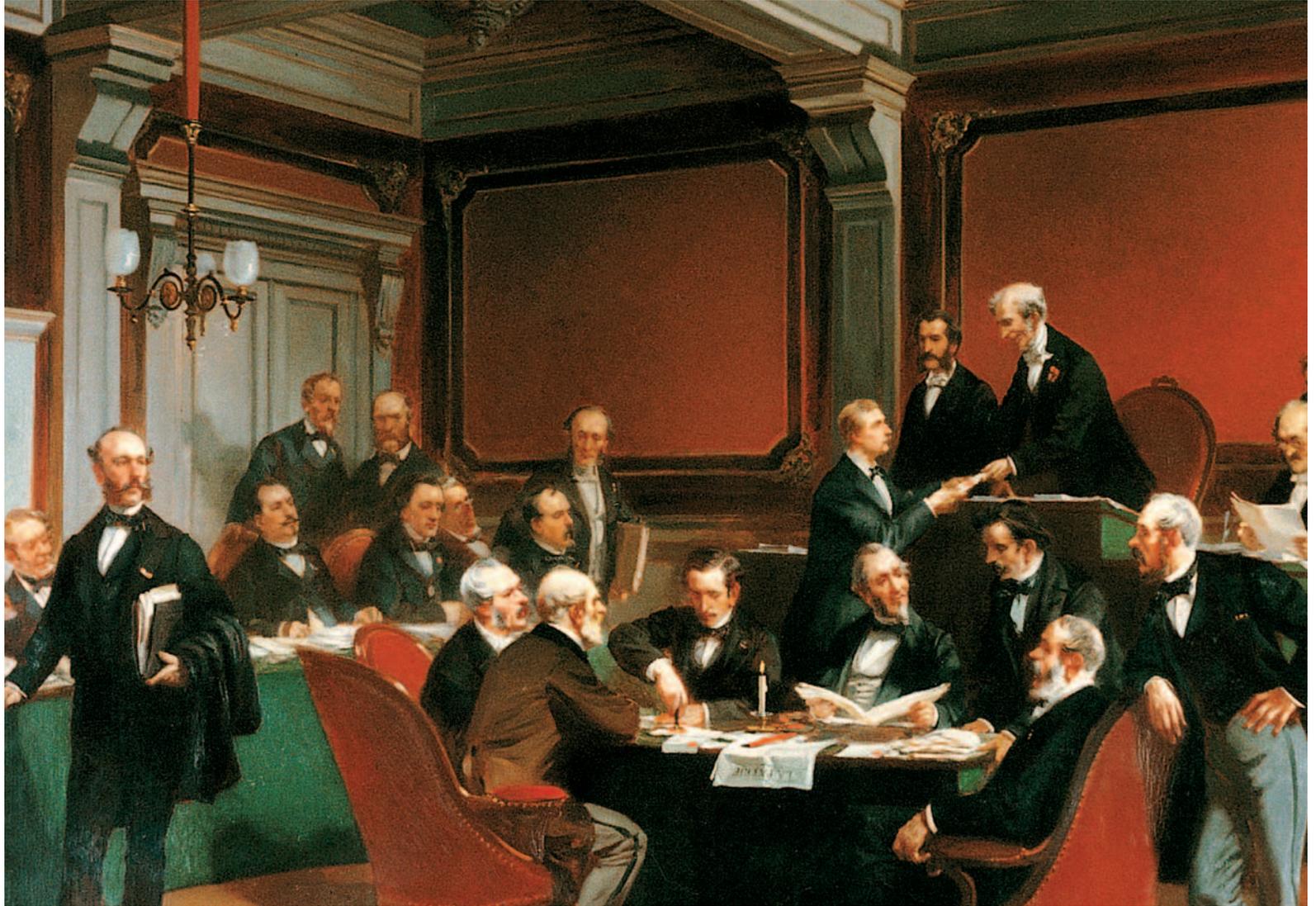
Les familles genevoises avaient opté pour la Suisse par calcul plus que par enthousiasme, parce que l'indépendance n'était plus une option devant les menaces française et autrichienne. Devenir suisse après avoir été Genève n'allait pourtant pas de soi. Il fallait convaincre un peuple réticent des avantages d'une helvétisation. Il fallait affirmer que l'adhésion ne mettrait pas en cause la «supériorité» de Genève, que celle-ci ne démériterait pas de son «ancienne illustration», et qu'on éviterait «de voir notre patrie bien-aimée se trouver dans un état d'infériorité indigne d'elle». Consciente de sa chance historique, et sûre de l'avance prise par sa République, la ville, observe l'historienne Irène Herrmann, croyait de son devoir d'en faire profiter les autres Suisses. Messianique, elle se posait en «phare avancé, signal sans cesse vigilant d'indépendance et de civilisation» pour la Confédération. Elle n'a pu s'helvétiser, affirme l'historienne, qu'en tenant le flambeau des Lumières pour éclairer tous les Confédérés.

Cette ambiance de proclamation identitaire baigne la jeunesse de Dunant. Quand il rejoint l'Eglise du Réveil, cette réforme dans la Réforme qui secoue alors le protestantisme, il ajoute à sa foi en Genève une foi religieuse renouvelée: charité active, lecture littérale de la Bible et prosélytisme évangélique. Un fou de Dieu, appuyé sur une ville folle d'elle-même, se prépare à révolutionner le droit de la guerre, par souci des hommes broyés dans ses affres.



Le hasard, encore une fois: homme d'affaires malchanceux en Algérie, Dunant court derrière Napoléon III en Italie dans l'espoir d'obtenir une concession d'eau pour des moulins, promise par des accointances mais toujours repoussée. Au printemps 1859, l'Empereur, idole à ses yeux, est dans le Piémont avec 120 000 hommes pour en chasser les Autrichiens et honorer sa promesse d'aider l'unité italienne. Dunant croit le trouver à Castiglione, où il se rend, seul, en calèche dans la boue et la pluie. A quelques kilomètres de là, vient de se dérouler sans qu'il

La bataille de Solferino, 24 juin 1859, Charles Armand-Dumaresq. Le brassard avec la croix rouge est anachronique puisque l'emblème n'a été adopté qu'en 1863.



le sache la bataille de Solferino, la plus décisive mais la plus sanglante de cette guerre d'Italie. Le spectacle, lorsqu'il arrive à Castiglione, le bouleverse: des blessés des deux camps y sont transportés par milliers, la ville est un immense mouvoir assourdi par les hurlements, les râles et les pleurs. Rien n'a été prévu pour secourir les soldats mutilés et moribonds: pour Dunant, c'est le plus choquant. Il passe plusieurs jours à soigner, à organiser des rudiments d'hôpitaux avec l'aide de la population locale qu'il invite à ne pas faire de différence entre les nationalités. Puis il reprend sa poursuite de l'Empereur, en vain. Ses affaires algériennes sont perdues.

Un an et demi plus tard, il écrit, dans un style propre à soulever le cœur et à ébranler la raison, son *Souvenir de Solferino*, où il détaille par le menu les souffrances endurées dans la bataille. Il conclut par l'énoncé des idées fondatrices de la future Croix-Rouge: prévoir, en temps de paix, des corps de volontaires prêts à secourir les blessés en cas de conflit et leur permettre, par «quelque principe international, conventionnel et sacré», d'intervenir dans les deux camps sans en être empêchés par l'impérieuse division entre ennemis.

Le succès du livre est immédiat. Bien qu'en cette montée triomphante du nationalisme il brise le tabou des appartenances au nom d'une figure universelle de la victime, il obtient le soutien d'un grand nombre de publicistes, de philosophes, d'hommes d'Eglises et de lecteurs. Treize sou-

PAGES PRÉCÉDENTES: *La signature de la Convention de Genève à l'Hôtel de Ville à Genève, 22 août 1864. Charles Armand-Dumaresq.*

verains lui communiquent leur intérêt, surtout dans l'espace allemand alors divisé en de nombreuses principautés, duchés ou royaumes.

A Genève, le président de la Société genevoise d'utilité publique, Gustave Moynier, est particulièrement sensible à ses thèses. «La cause des blessés de guerre lui donne soudain le sentiment d'une fenêtre qui s'ouvre sur un nouveau monde, moins domestique, plus vaste, plus audacieux», écrit Corinne Chaponnière. Un congrès de bienfaisance doit avoir lieu à Berlin, en septembre 1863. Moynier réussit à convaincre les membres de sa Société, dont le célèbre général Dufour, d'aller y soutenir la création par les gouvernements européens d'un corps d'infirmiers volontaires. Un «comité» de cinq personnes est constitué pour préparer la démarche (Moynier, Dunant, Dufour et deux médecins, Théodore Maunoir et Louis Appia). Il ne tarde pas à se dénommer «comité international permanent». Hélas, le congrès de Berlin est annulé. Henry Dunant et Gustave Moynier proposent alors audacieusement de convoquer une conférence internationale à Genève. L'initiative est insolite mais chaudement appuyée par les autres membres du comité.

Une circulaire d'invitation est envoyée aux gouvernements et aux organisations philanthropiques à travers l'Europe. Dunant lui-même fait la tournée des grands de ce monde qui ont déjà manifesté leur intérêt et les prie d'envoyer une délégation à Genève.

Les travaux débutent le 26 octobre 1863 au palais de l'Athénée, sous la présidence du général Dufour, en présence de trente et un délégués représentant seize pays.



L'armée du général Chauzy, sur la Loire, près de Paris, en janvier 1871, Edouard Castres. La croix rouge apparaît pour la première fois sur une image de guerre, ici sur le haut de la calèche.

Après trois jours et demi de débats, dix résolutions sont adoptées, et trois vœux émis: dans chaque pays, en temps de guerre, un comité local et ses affiliés concourront au service de santé de l'armée; en temps de paix, ils se prépareront à leur intervention future; ils porteront un signe distinctif; ils se communiqueront leurs expériences par l'entremise du comité de Genève. Au chapitre des vœux, la conférence demande que les gouvernements facilitent le mandat des comités et de leurs sections; que la neutralisation soit proclamée pour les



Les 1200 volontaires de l'Agence internationale pour les prisonniers de guerre au Musée Rath, Genève, 1914.

ambulances, les hôpitaux et le personnel sanitaire; enfin que le signe distinctif soit identique pour tout le monde, ainsi que le drapeau à placer sur les ambulances et les hôpitaux: ce sera bientôt la croix rouge sur fond blanc, le drapeau suisse inversé.

Moins d'un an plus tard, dix Sociétés nationales de secours aux blessés de guerre sont créées. La France, sur laquelle Dunant compte tant, annonce son souhait de voir une conférence diplomatique examiner si les résolutions et vœux exprimés à Genève peuvent devenir un instrument du droit des gens. La Suisse convoquerait cette conférence.

Qu'en pense-t-elle? Le Conseil fédéral se laisse convaincre et convoque vingt-cinq Etats, pour le 8 août 1864, à Genève. Seize sont là.

Le 22 août, douze des seize Etats présents adoptent la «Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés dans les armées en campagne», première pierre de l'édifice du droit international humanitaire qui ne cessera de se développer au gré des besoins révélés par les réalités de la guerre.

Le Comité international de la Croix-Rouge, CICR, se trouve alors légitimé, son action peut se dérouler au nom du droit. Il fonde à Bâle une Agence de renseignements qui, pendant la guerre franco-prussienne de 1870, transmet des nouvelles des blessés et prisonniers de guerre à leurs proches. Ce service se développe à Trieste pendant la guerre russo-ottomane en 1877, à Vienne pendant la guerre entre la Serbie et la Bulgarie en 1885 et à Belgrade pendant la guerre des Balkans en 1912-1913. Il déploie toutes ses potentialités pendant la Première Guerre mondiale: 1200 volontaires de la population genevoise travaillent alors dans les locaux du musée Rath pour collecter des informations sur les prisonniers de guerre et les transmettre à leur famille. «Pure lumière dans ces années tragiques», écrit Romain Rolland, lui-même participant de «l'œuvre sainte» de l'Agence. «Oasis de véritable internationalisme, des rapports amicaux entre les hommes de tous les peuples, dans un sentiment de fraternité et non d'hostilité», renchérit Stefan Zweig en 1917.

Le fait est que par ses efforts, le CICR se taille une très grande popularité non seulement auprès des millions de familles dont il a allégé les souffrances mais également

auprès des gouvernements, celui des Etats-Unis en particulier, dont les prisonniers de guerre ont largement bénéficié des attentions de l'Agence. Sur la lancée, le président de la Croix-Rouge américaine et le président Wilson appuient en 1919 la création de la «Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge» dont le but est de continuer l'action humanitaire en temps de paix, ou, comme soupçonnent certains, de l'instrumentaliser dans l'intérêt de la politique américaine.

Tout un mouvement s'instaure ainsi autour du CICR pour s'attaquer culturellement et juridiquement à la sauvagerie de la guerre et préserver la dignité de ses victimes.

C'est un double mouvement, nouveau dans sa forme, de la société et des pouvoirs, la première obligeant les seconds à limiter leur violence arbitraire et ceux-ci consentant à satisfaire partiellement ses demandes. Le CICR tiendrait de l'ONG si sa marge d'action ne dépendait pas entièrement de la protection juridique des Etats.

Il y a la Genève de Dunant et de Moynier derrière cette sorte de partenariat privé-public avant l'heure. Une Genève protestante, aristocratique, éducatrice de son peuple et confiante en la capacité des puissants à mener, une fois éclairés, une bonne politique. Tous, bien sûr, ne sont pas susceptibles d'être éclairés. Pour leur première Conférence internationale de l'Athénée, les fondateurs genevois avaient pris bien soin de tenir écarté de leur initiative le gouvernement des «rouges» radicaux alors au pouvoir dans le canton, qu'ils tiennent pour usurpateurs et haïssent de tout leur cœur. De même, ce n'est pas toute la société qui est concernée mais seulement celle qui est accessible au discours sur le travail, sur la raison, la modération et les bonnes manières. Les



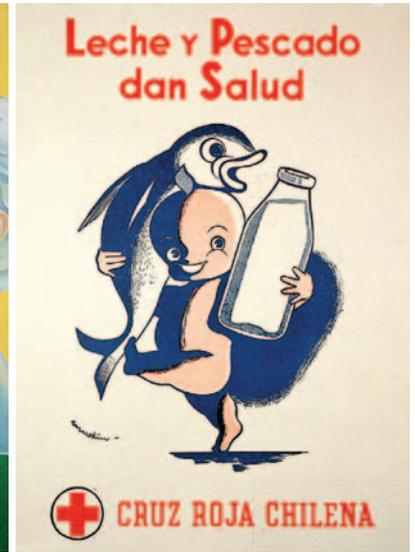
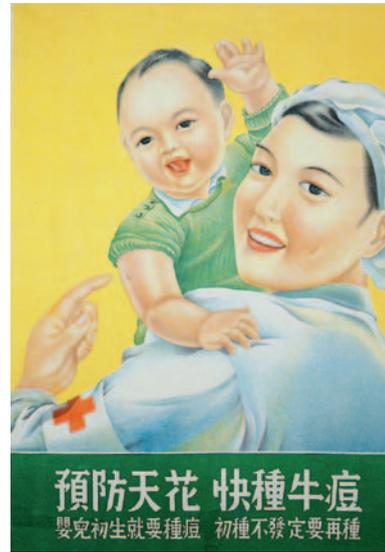
catholiques, devenus majoritaires après les rectifications de frontières de 1814-1815, n'en font pas spontanément partie. Les laïcs de la révolution démocratique genevoise encore moins. Pendant longtemps, le CICR a été dirigé par la «bonne société» genevoise, protestante exclusivement, celle qui portait dans ses gènes la compréhension de la bienfaisance humanitaire telle qu'elle se pratiquait dans la ville de Calvin. Le premier président à la fois non genevois et non protestant à être admis à cette compréhension n'a été élu qu'en 1948. L'universalisme, mais dans une seule cité!

Aujourd'hui encore, s'agissant des questions internationales, la «bonne société» et la société ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes. «L'esprit de Genève», grandiose, et «l'esprit genevois», pratique, ne s'accordent qu'à des conditions très sévères de bénéfice mutuel. En 1999, le parlement cantonal ne publiait-il pas un encart publicitaire dans la presse internationale contre «toute tentative de renforcement» de l'Organisation mondiale du commerce?

Dunant est mort ruiné, banni de l'aristocratie genevoise pour péché de faillite économique. Tel Rousseau, il a quitté la ville dont il illustre le nom. Un prix Nobel à l'arraché, en 1901, a récompensé son œuvre mais sans sauver son cœur des aigreurs accumulées quand d'autres recevaient les honneurs et le numéraire auxquels il pensait avoir droit.

Ce Genevois-là a cependant marqué son temps en portant le doute sur la légitimité de la guerre comme instrument politique. Il s'est trouvé là au siècle où la paix, de

PAGES PRÉCÉDENTES: *La Croix-Rouge japonaise en action pendant la guerre russo-japonaise*. Album illustré, Japon, 1904-1905.



Vaccination contre la variole, république populaire de Chine, 1955 — Du lait et du poisson pour la santé, Amiskin, Croix-Rouge chilienne, 1953.

valeur morale revendiquée par les pasteurs, devenait un concept politique tangible qu'il s'agissait de négocier. L'abbé de Saint-Pierre, Rousseau et Kant avaient préparé ce terrain qui restait à fertiliser.

Dunant a eu des précurseurs dans sa ville: le comte Jean-Jacques de Sellon, fondateur en 1830, parce que convaincu de l'inviolabilité de la personne humaine, d'une Société de la paix du continent européen, dotée d'un monument, le premier édifié pour la paix. Il a aussi eu des contradicteurs. Depuis la fondation de la Croix-Rouge, ses dirigeants étaient confrontés à une critique: en humanisant la guerre,

ne contribuaient-ils pas à la rendre acceptable? Moynier répondait: «Nous désirons autant et plus que qui que ce soit que les hommes cessent de s'entr'égorger, et répudient ce qui reste de barbarie qu'ils ont hérité de leurs ancêtres, déclarait-il. Mais dans notre conviction, il faudra encore longtemps compter avec les passions humaines et leurs funestes effets. Pourquoi, dès lors, si l'on ne peut s'en préserver de manière absolue, et immédiate, ne pas chercher à les amoindrir? La charité nous le commande.»

Le pacifisme se répandait alors en Europe et aux Etats-Unis. Une société pour la paix, *Peace Society*, s'était fondée à Londres dès 1816. Une autre à Paris, en 1867: la *Ligue internationale et permanente pour la paix*, (l'année où Nobel déposait son brevet pour la dynamite). Celle-ci en appelait à tous les hommes et tous les pays pour protéger les grands principes de respect mutuel. Son attitude morale, apolitique, convenait à Dunant et à Moynier. Mais la même année, des Saint-Simoniens français convoquaient à Genève le congrès fondateur d'une organisation plus impatiente, la *Ligue pour la paix et la liberté*. Pourquoi à Genève? Les promoteurs avaient, disaient-ils, quelques amis sûrs et dévoués dans la place. Ils appréciaient «les dispositions libérales d'un grand nombre de citoyens genevois» dans une ville «qui fut et reste le refuge de tant de proscrits» sous un gouvernement «démocratique, dans un pays neutre et républicain».

Le congrès s'ouvrait en présence de plus d'un millier de participants de toutes obédiences, des révolutionnaires, dont Bakounine, des syndicalistes, des prêtres, des femmes pour la paix, des hommes de lettres, dont Dostoïevski, etc. Garibaldi, le héros de l'unité italienne avait été invité,

et accueilli dans une grande liesse populaire. Des débats tumultueux, il ressortait que la paix ne pouvait exister sans la liberté, que la liberté se conquerrait, par la violence au besoin: «L'esclave seul a le droit de faire la guerre contre les tyrans», lançait Garibaldi. Seules des institutions politiques justes étaient de nature à préserver cette paix si précieuse. Le thème des Etats-Unis d'Europe, énoncé par Victor Hugo vingt ans plus tôt, était au centre des discussions, l'idée de «fédération» représentant la forme la plus pacifiée des rapports entre les nations. La revue de la Ligue, dirigée par le Genevois Elie Ducommun, son vice-président et prix Nobel de la paix en 1902, portera d'ailleurs pour titre *Les Etats-Unis d'Europe*.

Les mêmes raisons qui avaient justifié le choix de Genève par les pacifistes — tolérance, bon accueil, amis sûrs dans la place — avaient convaincu l'année précédente l'*Association internationale des travailleurs* de tenir son premier congrès dans cette ville. Pendant une semaine, en septembre 1866, une soixantaine de délégués, dont une forte représentation suisse et genevoise, avaient siégé à la Brasserie Treiber pour élaborer les statuts de la Première Internationale. Deux ombres tutélaires avaient dominé les débats, celle de Karl Marx, qui inspirait le courant anglais, et celle de Proudhon, qui inspirait le courant français. Toutes les questions sociales, politiques et culturelles qui allaient dominer le siècle suivant avaient été discutées: les conditions de travail, notamment la journée de huit heures, le rôle des femmes dans la société, l'émancipation du genre humain. Il y avait eu le premier grand affrontement public entre collectivistes et mutualistes, ces derniers l'empor-

tant. Et typiquement, la section genevoise avait proposé la création d'une société de secours mutuel au sein de l'AIT. L'idée avait été saluée et mise à l'étude. Deux ans plus tard, une grève dans le bâtiment, spectaculaire, devait attirer l'attention de toute la gauche internationale et faire de Genève un chaudron politique mêlant toutes les tendances. C'est dans cette ville-là que les organisations anarchistes, influencées par Bakounine, inaugurèrent en 1873 leur propre Internationale et que l'Union syndicale suisse tint son congrès fondateur en 1880.

D'universaliste par penchant, Genève, ces années-là, devenait internationale par opportunité. Les circonstances politiques extérieures de la guerre, des tensions ou de la répression valorisant sa position de havre, elle se découvrait, avec ses quelque 65 000 habitants qui en faisaient la plus grande ville de Suisse, une vocation de centre de congrès: neuf de 1863 à 1874, qui traitaient des questions cruciales du moment, la paix, les limitations de la guerre par le droit, l'amélioration de la condition ouvrière, le rôle des femmes, etc.

A part le retentissant congrès de la *Ligue de la paix et de la liberté*, ces assemblées ne réunissaient qu'un nombre modeste de participants. Bien malin qui eût alors deviné en elles la source historique de la future Genève internationale. Par exemple en 1864, tandis que la Conférence diplomatique était réunie à l'Hôtel de Ville pour élaborer la première Convention de Genève, l'actualité dominante était ailleurs: ce jour-là, une élection controversée au Conseil d'Etat avait provoqué une révolte dans la ville, la séquestration du gouvernement par les émeutiers et plusieurs morts au bilan. La «naissance» de la Croix-Rouge n'avait

intéressé que ses «parents». Ce n'est que plus tard, dans l'action, notamment lors de la Première Guerre mondiale, que la créature allait prendre de l'importance et le lieu de sa naissance acquérir une valeur. Il allait arriver à Genève ce qui arriva à Stendhal: «En écrivant ma vie en 1835, j'y fais bien des découvertes. Je découvre la physionomie et le pourquoi des événements.»

A contrario, l'arbitrage de l'Alabama, en 1872, plaça d'emblée Genève comme haut lieu de la paix. La ville avait été choisie, du fait de sa neutralité et de son accessibilité pendant la période tendue de la guerre franco-prussienne, pour accueillir les cinq juges (dont Jakob Stämpfli, l'ancien président de la Confédération) chargés de mettre un terme à un conflit vieux de dix ans entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la Guerre de Sécession. Washington réclamait à Londres des réparations pour avoir livré aux sudistes un bateau, l'*Alabama*, aussitôt équipé comme navire de guerre pour aller à la chasse des bâtiments nordistes, en couler 150 avant d'être détruit à Cherbourg en 1864. La Grande-Bretagne, qui s'était déclarée neutre pendant le conflit, avait donc livré une arme redoutable à l'une des parties. Le droit de la neutralité était en cause.

Les juges se réunirent dans une salle de l'Hôtel de Ville, mise à disposition par l'Etat de Genève, dite aujourd'hui «salle de l'Alabama», la même que celle où fut signée la Convention de Genève. Ils conclurent que la Grande-Bretagne devrait payer 15,5 millions de dollars aux Etats-Unis. Londres accepta stoïquement. La *Peace Society* salua ce jugement, et surtout son acceptation «calme et digne par toute la nation anglaise», comme la preuve que l'autorité de la loi pouvait

trionpher. «Le refus de se battre pour la défense de ses intérêts, qui aurait passé il y a peu pour de la lâcheté, a fait place au principe de l'arbitrage», disait-elle avec admiration. Des historiens du droit considèrent aujourd'hui qu'avant même l'arbitrage, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient prêts à s'entendre, ni l'un ni l'autre ne songeant plus à entrer en guerre pour une affaire devenue mineure par rapports à leurs autres intérêts communs. Il n'empêche: l'événement genevois est resté longtemps le modèle, mis en exergue par le mouvement de la paix, d'un comportement raisonnable entre Etats. Dans le climat créé par la guerre franco-prussienne, il avait eu valeur d'exemple.

Le Comte Sclopis écrivait à ce propos, en 1872: «Il m'est arrivé de me demander pourquoi le Traité de Washington, auquel nous devons ce Tribunal d'arbitrage, a prévu que nous nous réunissions sur sol suisse pour accomplir notre tâche. J'en ai vite compris la raison. Il fallait trouver à nos débats un climat aussi favorable que possible, où un esprit de liberté austère et serein s'allie au respect de l'ordre public, dans un pays où la tradition soit à la fois le critère de l'action présente et la sauvegarde de l'avenir.»

Après la Première Guerre mondiale, l'arbitrage allait entrer dans le Protocole pour le règlement pacifique des conflits, dit aussi Protocole de Genève. Mais le siège de la Cour permanente chargée de son application fut installé à La Haye où s'était tenue en 1899, à l'instigation du tsar Nicolas II, la Conférence internationale de la Paix.

Drapeau avec l'emblème de la Croix-Rouge utilisé pendant la guerre franco-prussienne par le Dr Patay.





PROCLAMATION au PEUPLE de GENÈVE

CHERS CONCITOYENS, CHERS CONFÉDÉRÉS, HABITANTS DE GENÈVE !

Le Gouvernement de la République et Canton de Genève vient de recevoir de Paris les deux télégrammes suivants :

Ai le grand plaisir de vous annoncer que la Conférence a désigné Genève comme siège de la Ligue des Nations.

Conférence Paix confirme à l'unanimité le choix de Genève. Belgique par organe Ministre Hymans fait généreusement sacrifice à solidarité internationale. Chaudes félicitations patriotiques.

Gustave ADOR, Président de la Confédération.

W. RAPPARD.

C'est avec une émotion infinie et dans un sentiment de profonde allégresse et de vive reconnaissance que nous vous communiquons la nouvelle d'un événement dont la date restera à jamais gravée au cœur des citoyens, fiers des marques de haute confiance que les Peuples unis viennent de donner à notre Chère Patrie Suisse, en choisissant Genève comme lieu de leurs assises.

Votre Conseil d'Etat, aidé de nombreuses bonnes volontés, travaillait en silence depuis plusieurs semaines pour obtenir ce résultat et il a la joie de voir aujourd'hui aboutir ses efforts.

Avec lui vous vous en félicitez, car notre ville qui passera ainsi en quelque sorte au rang de Capitale morale du Monde en retirera certainement de puissants avantages.

Mais ce à quoi nous voulons surtout penser à cette heure, c'est aux grands et nobles devoirs qui se dresseront devant nous, Genève qui fut si intimement liée à tous les grands mouvements d'idées dans le passé, Genève, cité des Franchises d'Adhémar Fabri et cité de la Réforme, qui fut la Patrie de Rousseau, le berceau de la grande œuvre humanitaire de la Croix-Rouge et le siège du premier arbitrage international, Genève s'efforcera d'être à la hauteur de la tâche magnifique qui lui incombera désormais.

Genève qui fut de tout temps une terre de liberté mettra ce qu'elle possède de meilleur à la disposition de ceux qui viendront chez elle travailler pour la liberté des peuples.

Genève, dont le passé est fait de luttes pour l'indépendance accueillera avec une légitime fierté ceux qui dans ses murs décideront de l'indépendance des nations.

Genève, qui enfanta l'auteur du « Contrat social » précurseur de la « Déclaration des droits de l'homme » sera bien placée pour servir de berceau à la législation qui fixera le « Droit des peuples ».

Genève, qui créa les grandes œuvres internationales de charité et de pitié, de morale et de paix, deviendra le lieu où pourra se poursuivre en toute tranquillité, l'œuvre des Nations qui, par l'arbitrage international, assurera la paix universelle.

Genève, enfin, dernière venue dans la Confédération sera heureuse et fière de pouvoir faire rayonner sur toute la Suisse la chaleur d'un foyer d'activité bienfaisante pour le monde tout entier.

CHERS CONCITOYENS,
CHERS CONFÉDÉRÉS,

Réjouissons-nous sans réserve, voyons notre petite cité, faisons entendre le joyeux carillon de nos cloches, saluons avec joie l'aurore de cette ère si pure de puissante reconstitution qui se lève, mais surtout, montrons-nous dignes de la confiance qui a été placée en nous.

Votre Conseil d'Etat adresse, en votre nom, l'expression de sa reconnaissance aux représentants des Puissances pour nous avoir honorés de cette insigne faveur et au Haut Conseil Fédéral pour nous avoir aidés à l'obtenir.

PEUPLE DE GENÈVE!

Apprête-toi à faire dignement ton devoir, et à bien recevoir les hôtes illustres qui désormais te seront sacrés ;

Reste simple et selon les traditions emploie-toi à bien servir l'humanité ;

Fais que, dans l'avenir, le nom de cette Genève que tu chéris soit toujours plus respecté et toujours plus aimé.

Et maintenant tous ensemble faisons monter notre gratitude à Celui qui tient dans sa main les nations et qui les a inclinées vers une œuvre sans exemple dans les annales du monde.

**Vive la Société des Nations !
Vivent les Peuples unis !**

**Vive Genève !
Vive la Confédération Suisse !**

Genève, le 29 avril 1919.

John GIGNOUX, Président du Conseil d'Etat.
Henri FAZY, Vice-Président * * *
Jacques GAVARD, Conseiller d'Etat.
Jules MUSSARD, * * *
Jacques BUTTY, * * *
Victor DUSSEILLER, * * *
Albert PERRÉNOUD, * * *

CHAPITRE III

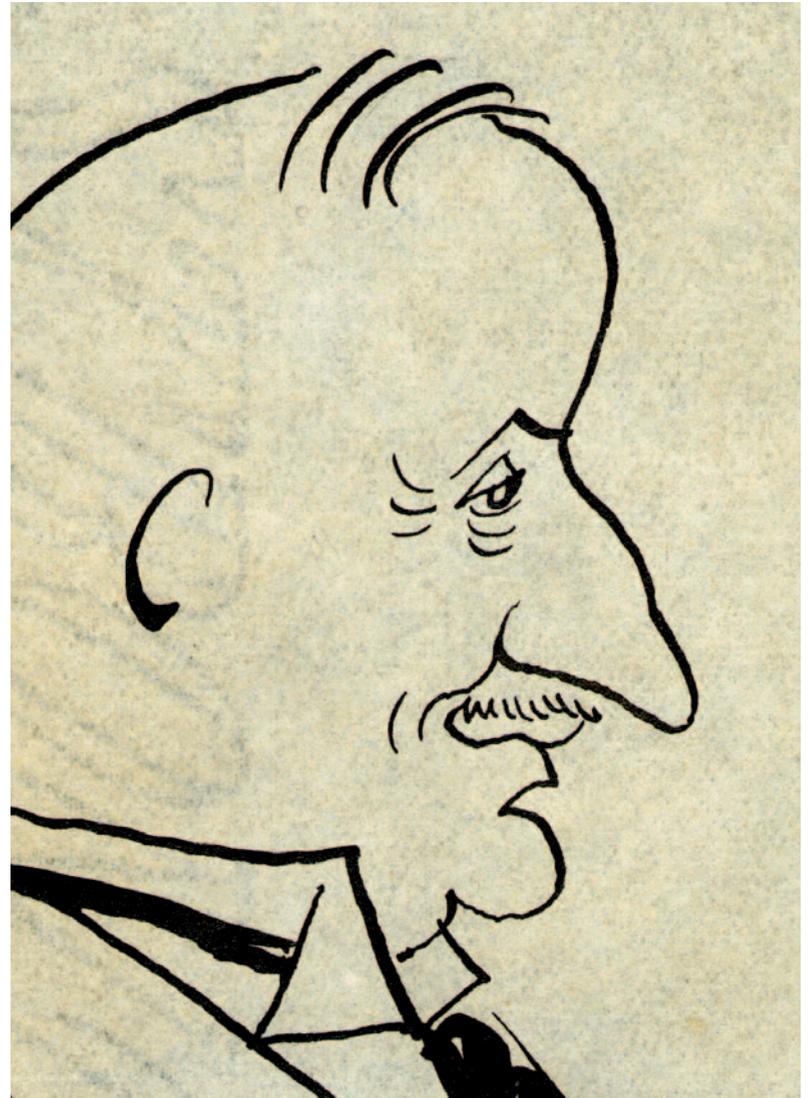
APRÈS LA CATASTROPHE DE 1914 : UNE LUMIÈRE À GENÈVE ?

Le 15 novembre 1920, s'ouvre à Genève, au milieu d'une très grande ferveur populaire, la première assemblée de la Société des Nations. Au nom de la Suisse, puissance invitante qui vient d'approuver par référendum son adhésion à l'organisation, le président de la Confédération, Giuseppe Motta, salue les ministres ou ambassadeurs représentant les 41 Etats présents. Dans un discours inspiré, il répond à la question alors controversée du choix de Genève plutôt que de Bruxelles comme siège de la SdN. « Si les raisons déterminantes de choisir n'avaient été que le récent éclat de la gloire et de la noblesse du sacrifice, la cause belge n'aurait pu éveiller le moindre geste de compétition », déclare-t-il. « Le peuple belge

vivra dans la conscience de la postérité comme un peuple martyr.» Mais les «raisons déterminantes» de choisir n'ont justement pas été l'occupation de la Belgique par l'Allemagne. Tout au contraire, elles sont d'y avoir échappé: «Par un bonheur qui, eu égard à sa petitesse et à sa situation géographique au centre de la mêlée, sembla tenir du prodige, la Suisse garda sa neutralité jusqu'au bout», rappelle Motta. Et tout en remerciant l'assemblée de ne pas avoir obligé la Confédération à renoncer à cette neutralité militaire pour être accueillie dans «l'ordre international nouveau», il épouse implicitement le raisonnement du président américain Woodrow Wilson: l'avenir ne doit pas s'établir sur le souvenir de la souffrance mais sur l'espoir de la paix tel qu'il a pu miraculeusement exister en Suisse durant les quatre ans de la guerre mondiale.

A l'adresse du Conseil de la SdN qui a tenté une diversion de dernière minute en faveur de Bruxelles, capitale sans doute plus désirable pour la vie quotidienne du personnel permanent, le président Motta prononce une plaidoirie pro-Genève: il admet que novembre n'est pas son mois le plus flatteur mais, dit-il, «elle est, par son histoire et par son génie, de toutes les villes suisses celle qui nourrit le plus vivement la passion des idées et celle qui se tourne le plus nettement vers les préoccupations de la vie internationale. C'est par ce caractère, ajoute-t-il, qu'elle était prédestinée à devenir le berceau de la Croix-Rouge. Le Secrétariat général de la Société s'y trouvera à son aise. L'opinion publique secondera son effort.»

Giuseppe Motta, par Emery Kelen.



Giuseppe Motta esquisse une logique déterministe entre la ville de Dunant et celle de la grande espérance pacifiste du début du XX^e siècle matérialisée dans un Pacte et une organisation. La délégation brésilienne, elle, remonte plus haut dans le temps: signalant «l'heureuse circonstance grâce à laquelle cette première réunion de la Société des Nations s'est tenue à Genève», elle propose de «déposer une gerbe de fleurs et de lauriers sur la statue de Jean-Jacques Rousseau, l'auteur du *Contrat social*». Seul le Canada exprime son désaccord.

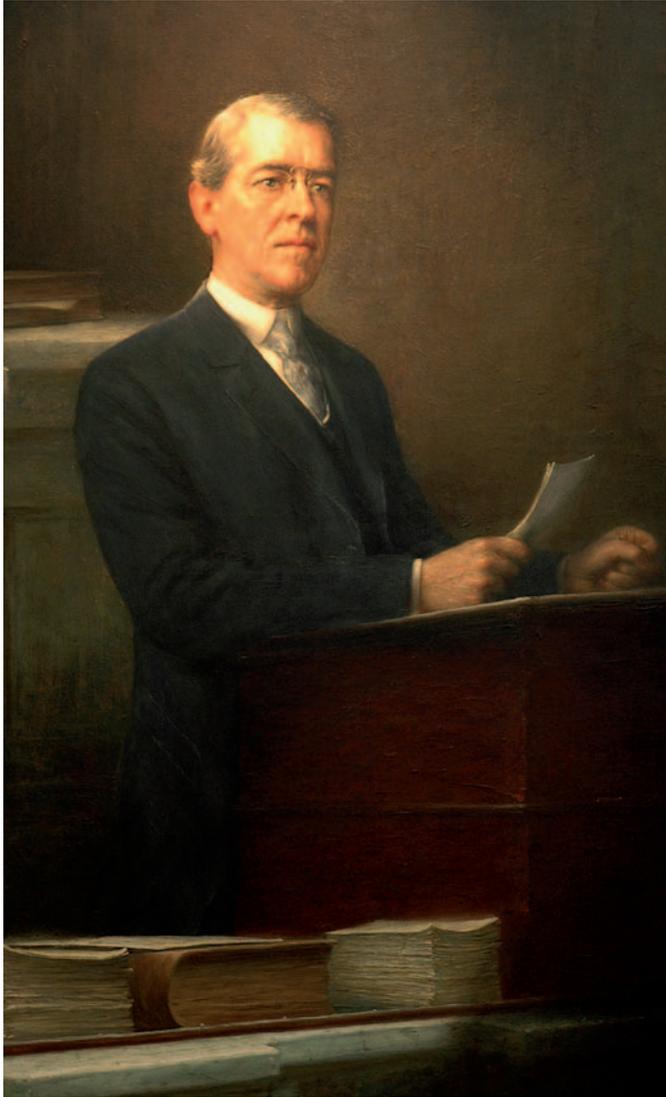
Il ne manque plus, pour arriver aux sources, que Calvin. Il est naturellement exclu d'un forum aussi laïc mais Genève vient de dédier aux «Pères de la Réforme» un rempart monumental où figurent, aux côtés des docteurs de la foi, Calvin, Farel, John Knox, Théodore de Bèze, des personnages ou textes qui incarnent la liberté de conscience, la tolérance, la justice, la liberté, toutes valeurs également proclamées par les auteurs du Pacte de la Société des Nations. Les spectres austères de la Rome protestante, fixés dans la pierre par Bouchard et Landowski entre 1907 et 1917, ont peut-être fait un dernier geste en faveur de Genève: Wilson n'a-t-il pas justifié sa préférence pour cette ville «because I am a Presbyterian»? Le président américain est en effet le fils d'un pasteur d'origine écossaise et il a reçu l'éducation austère d'une maison pieuse. Il n'a jamais caché la profondeur de sa foi: «Je n'ai jamais eu de doutes sur les croyances religieuses. Certains ne croient que dans la mesure où ils comprennent. J'ai de la peine pour eux.»

C'est vers ce Wilson-là qu'en été 1917, le Conseil fédéral avait envoyé une petite délégation pour obtenir des



Le jour de l'inauguration de la SDN, des milliers de personnes se pressent entre la salle de la Réformation et l'hôtel National.

livraisons de céréales en remplacement de celles qui n'arrivaient plus de Russie et de Roumanie. Parmi les trois hommes du voyage: un Genevois né à New-York, William Rappard, ancien de Harvard où il gardait des amis très introduits auprès de l'administration Wilson. La cause était urgente: un appauvrissement de la Suisse semblait de nature à creuser davantage le fossé entre la partie alémanique et la partie romande du pays, qui avaient une vision très différente de la guerre, de l'Allemagne et de la paix. Plusieurs scandales politiques en avaient montré la profondeur. Affamée, la Suisse pouvait se détruire.



La délégation est reçue brièvement à la Maison Blanche. Wilson comprend les préoccupations suisses mais veut des assurances que les livraisons des Etats-Unis n'atteindront pas l'Allemagne et l'Autriche. Il affirme que la Suisse jouit d'une grande sympathie aux Etats-Unis.

Rappard entre ensuite en contact avec le colonel House, l'alter ego de Wilson, qui lui arrange une entrevue personnelle avec le président. Dans le salon de la Maison Blanche, le Genevois plaide la situation spéciale de la Confédération au milieu de l'Europe. Il cite un passage d'un livre du Président écrit tandis qu'il était professeur à Princeton où il disait, à propos de l'association des cantons suisses: «Des Allemands, des Français et des Italiens, s'inspirant des principes de l'entraide, du respect des libertés de chacun et de la tolérance mutuelle, peuvent constituer ensemble une confédération à la fois stable et indépendante.» Le président évoque alors devant son hôte son projet de société des nations, que Rappard salue tout en soulevant la difficulté pour la Suisse de voir se former une ligue dont l'Allemagne, son plus puissant voisin et fournisseur, serait exclue. Les deux hommes se quittent en bonne intelligence.

Les contacts des trois membres de la délégation suisse à Washington aboutissent à une convention de livraisons céréalières. Rappard laisse une bonne impression auprès de Wilson et de House, qui vont faire de lui un interlocuteur privilégié sur les affaires suisses.

Une circonstance favorise son action: son ami Gustave Ador, le président de la Croix-Rouge, a été élu à la fin de

Woodrow Wilson, Adolfo Müller-Ury. Huile sur toile, 1919.

1917 au Conseil fédéral. Anti-allemand à souhait, il appartient au camp grandissant des partisans d'une adhésion de la Suisse à la future Société des Nations, parmi lesquels les pacifistes genevois jouent le rôle de propagandistes.

Le 31 janvier 1919, Rappard signale aux autorités helvétiques qu'«un bruit circule: les Anglais auraient proposé aux Américains enchantés que la capitale de la Société des Nations fût fixée à Genève. M. House, auquel j'ai nettement posé la question avant-hier, m'a dit que la nouvelle, comme telle, était prématurée mais qu'il ne la tenait nullement pour invraisemblable.»

A partir de là, Rappard n'a de cesse de défendre la cause des neutres dans la future organisation et la cause de Genève comme siège, raconte son biographe, Victor Monnier. Il revoit Wilson à Paris le 12 février 1919. Le nom de La Haye est suggéré mais les Anglais s'y opposent et le président américain ne souhaite pas établir la Ligue sur une terre monarchique.

L'affaire genevoise avance le 22 mars 1919 lorsque la Commission de la Société des Nations discute de l'article V du Pacte où doit figurer le lieu du siège. Exceptionnellement, le conseiller fédéral Calonder a consenti à se déplacer à Paris pour proposer la Suisse et Genève. Le président américain plaide pour que l'offre soit acceptée. Au nom de la Belgique, Paul Hymans défend Bruxelles, rappelant que son pays «a été l'emblème pendant la guerre de la cause du Droit et a rendu à cette cause sacrée des services qui lui ont valu l'estime du monde». A quoi Wilson répond: «D'une façon générale, il paraît désirable de soustraire la Société à l'influence des événements actuels et de nous

tenir à l'écart de tout état d'esprit qui puisse nous conduire de nouveau sur les voies d'où nous sortons.»

Quelques jours plus tôt, le colonel House et le président de la Croix-Rouge américaine se sont vus et ont jugé nécessaire que les bâtiments de la Croix-Rouge internationale et de la Société des Nations fussent «sinon contigus du moins voisins», un motif favorable à Genève.

Puis une séance nocturne de la Commission de la Société des Nations, le 10 avril 1919, à l'hôtel Crillon, à Paris, est consacrée à la désignation du siège. Une séance vive. Une sous-commission présente son option pour Genève. La Belgique revient à la charge pour Bruxelles. La Grande-Bretagne défend Genève, par la voix de Lord Robert Cecil, collaborateur de la Croix-Rouge pendant la guerre. Ses arguments sont contestés par la France, partisane de Bruxelles, symbole selon elle du déni du droit tel qu'il ne devrait jamais plus se reproduire. Le président Wilson déclare alors: «Notre désir à tous, c'est de libérer le monde des souffrances de la guerre. Nous n'y réussirons pas si nous choisissons une ville dans laquelle le souvenir de cette guerre rendrait impossible toute discussion impartiale. La paix du monde ne saurait être assurée par la perpétuation des haines internationales. Genève est déjà le siège de la Croix-Rouge internationale, qui s'est mise à disposition des deux groupes de belligérants et qui, autant que possible, est demeurée insensible aux antipathies provoquées par la guerre. De plus, les Suisses sont un peuple voué à la neutralité absolue par leur Constitution et par leur composition ethnique, faite de races et de langues diverses.

Leur pays était destiné à être le point de rencontre des autres peuples désireux d'entreprendre une œuvre de paix et de coopération.»

Mise aux voix, la proposition de Genève l'emporte, ainsi que lors de la séance plénière de la Conférence de la Paix. Le nom de la ville est inscrit à l'article VII du Pacte, assorti toutefois d'un alinéa précisant que le Conseil de la SdN peut à tout moment décider de choisir un autre lieu.

Et c'est exactement ce que fait le Conseil. Alors que Wilson, rentré aux Etats-Unis où la SdN est impopulaire, semble écarté des décisions, un groupe de Français travaillant au Secrétariat général, dont Jean Monnet, intrigue en faveur de Bruxelles. Il obtient l'unanimité du Conseil pour que la séance inaugurale de la Société des Nations ait lieu dans la capitale belge, manière de créer un fait accompli pour modifier ensuite l'article VII du Pacte. Wilson en est fort contrarié, et d'autant plus après le vote favorable du peuple suisse, le 16 mai, pour l'adhésion à la SdN, où l'argument du siège a joué un rôle. Comme il a le pouvoir de convoquer cette séance, Wilson ne craint pas d'affronter le Conseil en indiquant, le 17 juillet 1920, que la première réunion de l'assemblée aura lieu «dans la ville de Genève, siège de la Société des Nations, le 15 novembre, à 11 heures.»

Motta, maintenant, peut se montrer généreux envers la Belgique et proposer aux délégués d'élire Paul Hymans à la présidence, sans contre-candidat.

Un autre personnage a aussi œuvré en faveur de Genève: le syndicaliste Albert Thomas, ancien secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des Munitions dans le gouvernement français pendant la guerre. Apprécié pour avoir favorisé

la production massive d'armements dans des conditions sociales acceptables, il est élu en 1919 directeur général de l'Organisation internationale du Travail. L'OIT est le pendant social de la Société des Nations. Inclue dans le Traité de Versailles et le Pacte en réaction à la révolution bolchevique d'octobre 1917, elle instaure un système de négociations tripartites entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements, visant à appliquer aux relations industrielles les mêmes principes de raison et d'équité que dans les relations entre Etats. Et cela au niveau international, attendu que «la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans les autres pays», comme dit le préambule de la constitution de l'OIT.

Le Pacte stipule que l'OIT doit se trouver au siège de la SdN. Mais Thomas a connaissance de toutes les intrigues relatives à ce siège, qui retardent l'installation définitive du Bureau, déjà fort d'une centaine d'employés proménés entre Londres, Washington, Paris et Gênes. Au printemps de 1920, le directeur, qui a une nette préférence pour Genève, une ville hors de portée des gouvernements de l'Entente, obtient de son Conseil d'administration l'autorisation d'y réserver un bâtiment, le pensionnat «La Châtelaine», à Pregny, également convoité par la Croix-Rouge. Le propriétaire des lieux lui garde une préférence jusqu'au 10 juin, après quoi il se tournera vers son autre client. Lorsque le Conseil d'administration de l'OIT se réunit le 3 juin à Gênes, Thomas l'amène à se prononcer délibérément pour Genève. Déclarant «ne



pouvoir sacrifier l'avenir du Bureau et sa vie aux hésitations ou aux combinaisons du Secrétariat de la Société des Nations», Thomas fait approuver par son Conseil une résolution selon laquelle il «décide, en attendant une décision définitive de la Société des Nations, d'établir le siège du Bureau à Genève, comme il est inscrit dans le Traité de Paix». C'est un coup de force, contraire aux coutumes diplomatiques, explicable par la ténacité de caractère de Thomas mais aussi par l'indéfectible soutien du camp pro-genevois.

Le Bureau international du Travail est la première organisation de la SdN à prendre ses quartiers à Genève, provisoirement à La Châtelaine, avant même la confirmation par Wilson que c'est bien là que la SdN aura son siège. Son pro-

Peinture murale de Dean Cornwell, star de l'illustration aux Etats-Unis, offerte à l'OIT par la Fédération américaine du Travail.

pre bâtiment, d'inspiration florentine, version protestante, construit entre 1923 et 1926 par l'architecte suisse Georges Epitoux, sur un terrain du bord du lac, est aussi le premier à illustrer la Genève internationale optimiste de ces années-là: ses décors Art Deco chantent la joie du travail libéré et reconnu dans sa dignité. Baptisé «Centre Rappard», en 1975, l'édifice, plusieurs fois agrandi et transformé, est aujourd'hui le siège de l'Organisation mondiale du commerce.

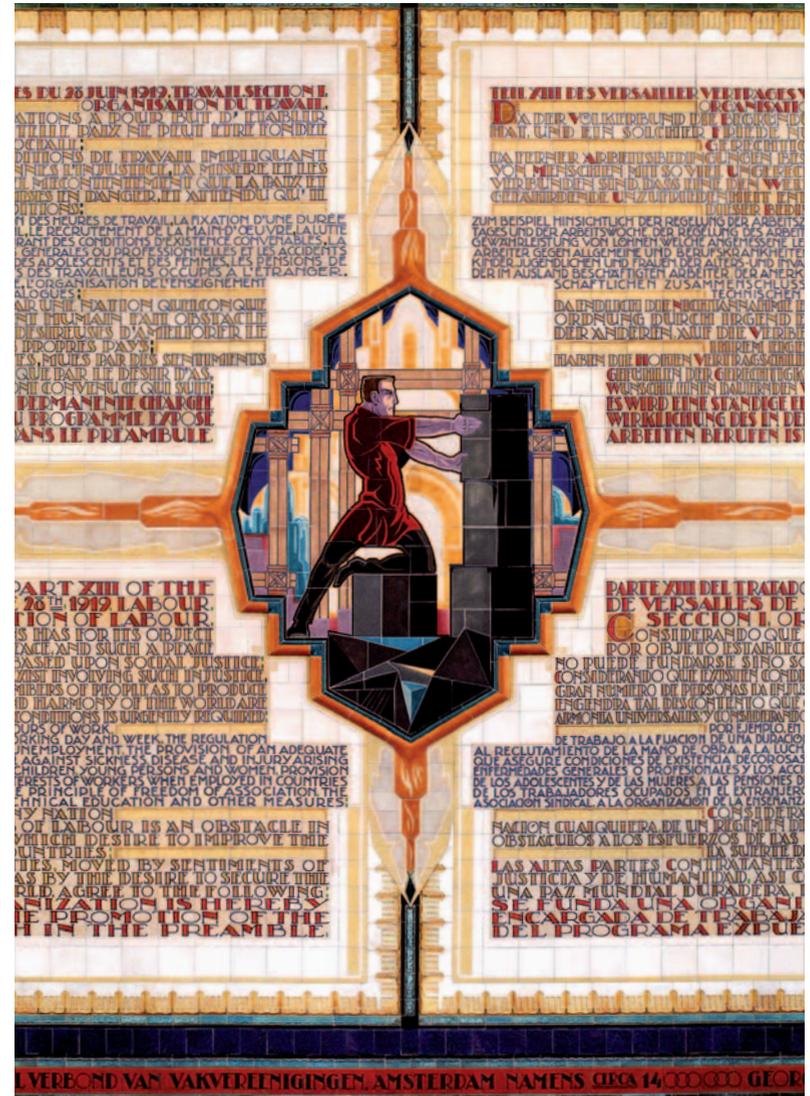
Le logement de la Société des Nations est plus hasardeux. Le Secrétariat, hébergé à l'hôtel National et l'Assemblée à la salle de la Réformation, ont neuf ans à patienter

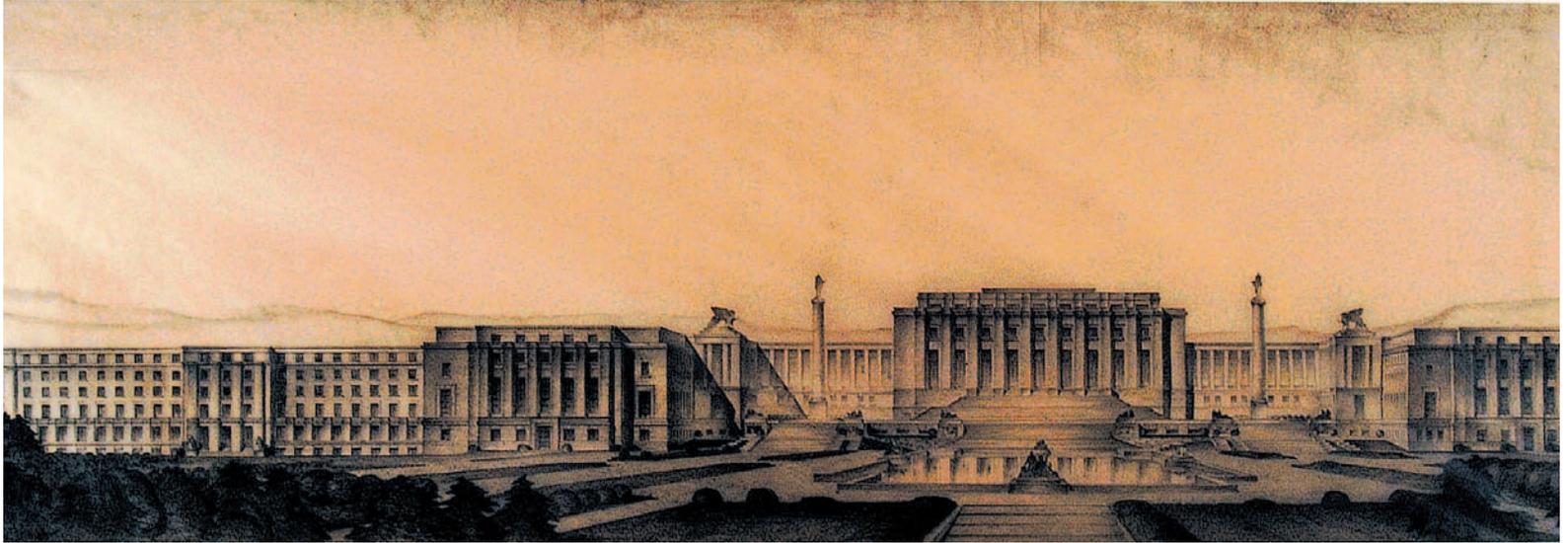
jusqu'à la pose de la première pierre du «Palais» dans le parc de l'Ariana, obtenu après moult chagrins. L'appel au concours d'architectes stipule qu'il doit «symboliser la gloire pacifique du **XX^e** siècle». Majestueux il sera. Inauguré en 1937, année sinistre pour la SdN qui voit l'échec de sa politique de sécurité en Chine, en Ethiopie, en Pologne et la mise en place de l'Axe des dictatures contre les démocraties, il restera comme une arche dans le déluge de haine qui va s'abattre sur le monde.

En vingt ans, l'organisation a accumulé autant d'ennemis que d'amis, il est de bon ton de la railler. Genève devient synonyme d'un idéalisme surdimensionné et déplacé par rapport à la réalité des rapports politiques. Cette «caverne des bien-pensants» moquée du temps de l'oligarchie protestante est devenue le «carrefour des bureaucrates» moqué par les déçus du pacifisme. Il n'empêche, le Palais impressionne. C'est le plus grand édifice public d'Europe.

Le minable fonctionnaire du roman d'Albert Cohen qui le fait visiter à sa femme dans *Belle du Seigneur*, répète les mots de l'ébahissement général: «Mille sept cents portes, tu te rends compte, chacune avec quatre couches de peinture et puis mille neuf cents radiateurs, vingt-trois mille mètres carrés de linoléum, deux cent douze kilomètres de fils électriques, mille cinq cents robinets, cinquante-sept

Le panneau en céramique de Delft, offert en 1926 par la Confédération syndicale internationale, reproduit en quatre langues le préambule de la partie XIII du Traité de Versailles sur le travail, qui est devenue la constitution de l'OIT. Il a été conçu et réalisé par l'artiste hollandais Albert Hahn Jr.





Le projet de base du Palais des Nations, soumis par les architectes Henri-Paul Nénot et Julien Flegenheimer, auquel collaboreront pour l'adaptation finale Carlo Broggi, Camille Lefèvre et Joseph Vago.

hydrants, cent soixante-quinze extincteurs! Ca compte, hein? C'est immense, immense. Combien crois-tu que nous ayons de water-closets?... Six cent soixante-huit, articulatif-il, maîtrisant une fière émotion.»

La Société des Nations, avec son OIT, crée réellement la Genève internationale moderne. Dans cette petite ville assez morne de 127 000 habitants (170 000 avec le canton), très loin de la brillante Bruxelles avec ses équipements techniques, ses lieux de promenade et de rencontre, un pôle d'activité exigeant donne énergie et ferveur. Tout est à

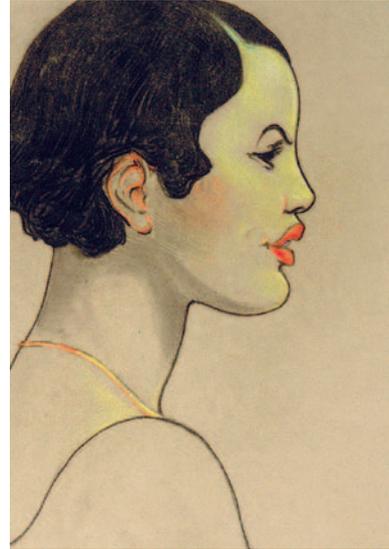
bâtir. Autour de l'OIT viennent les représentants des «parties» qui négocient les normes internationales devant régir les relations de travail: les fédérations syndicales internationales et les employeurs. Autour de la SdN s'organisent des missions diplomatiques, équipées d'ambassadeurs et d'experts en droit, en désarmement et en tous les domaines techniques abordés par l'organisation: hygiène, transports, économie, réfugiés, protection de l'enfance, lutte contre l'esclavage, traite des femmes, etc.

Et puisque tout ce petit monde semble pouvoir produire de la décision politique susceptible d'entraîner la terre vers un mieux, il attire une population de comités, d'associations, de sociétés, d'unions pressées de se rapprocher d'un centre aussi prometteur. Parmi elles, le Bureau



Les Leçons de Salamanque, José-Maria Sert, peinture du plafond de la salle du Conseil, 1936. Cinq hommes montrent la fraternité en se tenant par les poignets. Au fond, la cathédrale de Salamanque.

international de la paix, précédemment à Berne, la Ligue pour les Etats-Unis d'Europe-Jeune Europe, le Congrès juif mondial, la Ligue internationale pour la défense des indigènes, la Ligue internationale philarménienne, l'Entraide universitaire internationale, l'Office Nansen pour les réfugiés, pour n'en citer que quelques-unes. De même, la Ligue des femmes pour la Paix et la Liberté quitte Zurich en 1919 pour installer son siège à Genève, où Clara Guthrie d'Arcis a déjà fondé en 1915 l'Union mondiale des femmes pour la concorde internationale. Le mouvement catho-



Mlle Pantip Devakul représenta le Siam à l'Assemblée de la SdN en 1929.

Dessin de Violet Oakley, 1929.

lique n'est pas en reste puisqu'il instaure, en septembre, en même temps que l'Assemblée de la SdN, les Semaines catholiques internationales de Genève, où se fait entendre «la voix de la morale et de la politique chrétienne».

Et puis encore, puisque l'après-guerre est un temps de l'espoir, voici, en 1925, la création du Bureau international de l'éducation qui empoigne la question scolaire à l'échelle mondiale, de l'Union internationale de radiodiffusion, qui mise sur la compréhension entre les peuples, de la Commission internationale de coopération intellectuelle, qui rassemble quelques-uns des plus grands



Die Mütter (VI), Käthe Kollwitz, 1922-1923, l'une des sept gravures sur bois que possède le musée de la SDN, qui dépeignent les souffrances endurées pendant la Première Guerre mondiale.

scientifiques et penseurs de l'époque, les Bergson, Curie, Einstein et autres, pour rendre à la culture et à la science leur fonction universelle. Et voici encore, dans le champ des savoirs, l'ouverture en 1927 de l'Institut universitaire de hautes études internationales, premier établissement d'enseignement supérieur à se spécialiser en Europe dans la recherche sur les relations internationales. Conçu pour fournir des têtes savantes à la SdN en quête de cadres, il accueille dans la villa Lammermoor, où Alexandrine

Barton avait tenu le salon diplomatique le plus couru de Suisse, des professeurs et des étudiants qui pour beaucoup laisseront un nom, tant à l'Institut qu'à Genève.

Entre 1920 et 1939, Genève se peuple, se modernise, s'adapte à toute vitesse à son nouveau rôle. Gare ferroviaire, aéroport, télécommunication sans fil, hôtellerie: il faut mériter le privilège d'avoir été choisie. Dès 1933-1937, elle se retrouve cependant au cœur de cette schizophrénie qui s'empare du monde de la SdN: il dispose de tous les instruments intellectuels, politiques et diplomatiques qu'il sait nécessaires à la paix, sans perdre en même temps la conscience qu'il ne réussit pas à refouler des antres des passions humaines le feu prêt à s'abattre sur lui. La crise, le doute, les désaccords s'insinuent jusqu'au sommet du Secrétariat.

En 1939, ses voisins en guerre, la Suisse coupe tous ses liens avec la SdN. Elle avait déjà annoncé en 1938 le retour à sa neutralité intégrale pour ne pas devoir appliquer les sanctions économiques contre l'Italie, coupable d'agression de l'Abyssinie. Mais sous la pression d'une Allemagne tentée de planter le drapeau nazi sur cette SdN qu'elle abhorre, la Confédération marque encore plus visiblement ses distances: elle ne paie plus ses contributions, elle refuse tout contact avec le Secrétariat et dénonce les conventions qui la lient aux activités de la Société des Nations, en particulier la station TSF de Radio-Nations.

Après la défaite française de 1940, et les armées allemandes aux portes de la Suisse menacée d'occupation, la SdN et l'OIT dispersent leurs principaux services aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. Sur les 580 fonc-

tionnaires, il n'en reste à Genève qu'une centaine, occupés aux seules tâches encore réalisables, comme l'enregistrement des traités et la mise à jour de toute la documentation sur l'œuvre accomplie afin de dégager, pour l'avenir, les conditions d'un nouveau départ. Le gasoil pour chauffer l'édifice est pris sur le stock que la SdN récupère de la liquidation des biens de Radio-Nations.

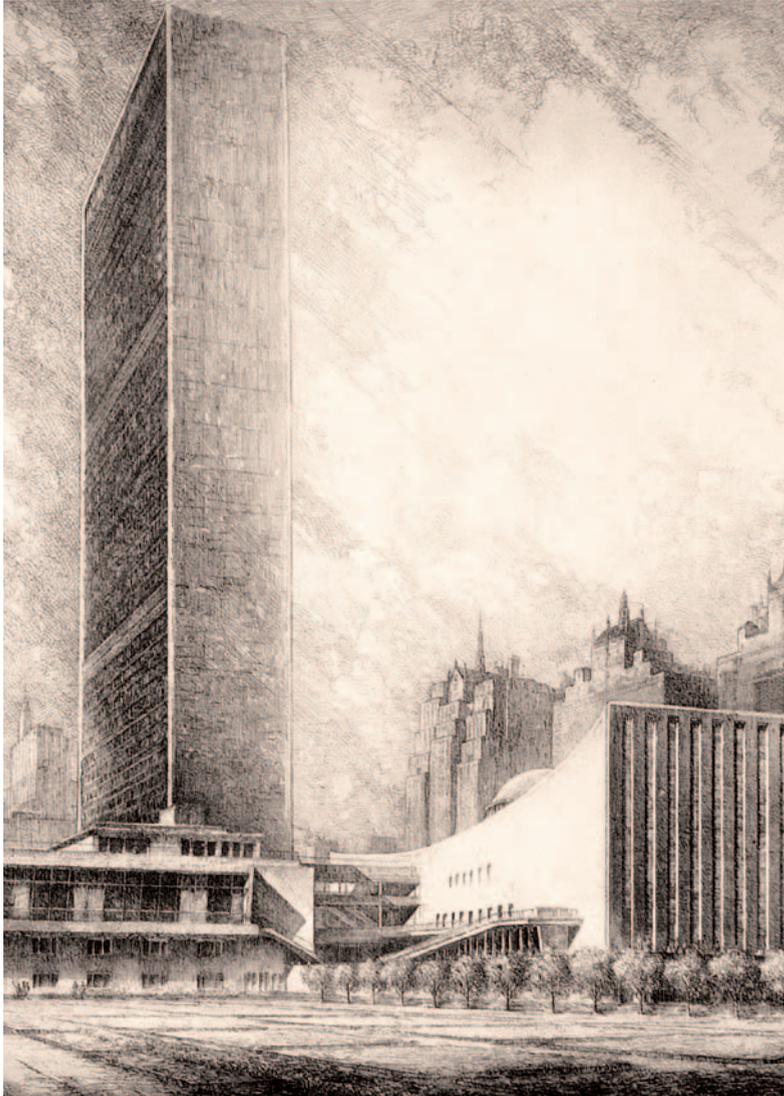
Pendant cinq ans, le palais de la paix, dans le parc de l'Ariana, se met en veilleuse. Des huissiers désœuvrés essuient la poussière sur ses robinets silencieux et ses kilomètres de linoléum où les pas se sont perdus.

CHAPITRE IV

LA GENÈVE DE L'ONU, UNE VILLE POUR LE BIEN

Après la Seconde Guerre mondiale, la vieille rivalité entre Genève et Bruxelles prend un tour de complicité. Dans une géographie, avec des rôles et des statuts différents, les deux villes symboliseront la compétition entre l'Europe et les Etats-Unis qui occupera toute la fin du XX^e siècle.

Le siège permanent de l'ONU a été placé aux Etats-Unis parce qu'ils sont la grande puissance parmi les vainqueurs, et plus précisément à New York parce que Rockefeller a offert un terrain. L'Europe n'est plus de taille à contester cette décision. Selon William Rappard, celle-ci ne signifiait pas «une objection contre l'ancien siège de la Société des Nations ou contre la Suisse». Elle était surtout moti-



vue, pensait-il, par «l'attraction que représente le Nouveau Monde». Le Genevois s'inquiétait de ce qu'allait devenir sa ville puisque la SdN serait dissoute. Il avait rencontré à ce propos René Cassin, qui représentait la France dans la procédure de liquidation. «Avec la majorité de ses collègues, il (*Cassin*) est absolument résolu à s'opposer avec la dernière énergie au pillage de la bibliothèque de la Société des Nations à Genève», rapporte Rappard au chef du Département politique, Max Petitpierre. «Il espérait réussir à défendre le patrimoine européen. Il ne m'a pas caché que les Américains, vainqueurs dans la question du siège, voyaient paraître avec quelque appréhension et même quelque méfiance ce qu'ils croyaient être une tentative de grignoter leur conquête en retenant à Genève certains services des Nations Unies.»

Genève-New York, Europe-Amérique. Si la Suisse est une amie des Etats-Unis, elle n'a que méfiance pour le régime international qu'ils mettent en place par la Charte des Nations Unies, avec un Conseil de sécurité où les grands Etats se réservent un droit de veto. C'est clairement une alliance de vainqueurs. La Confédération ne pense pas y avoir sa place. Genève, même, peut-elle encore servir?

Il est acquis dès 1946 que le bâtiment de la SdN deviendra propriété de l'ONU. Mais si des activités de caractère politique s'y déroulent, qu'en sera-t-il, en cas de crise, de

Le siège des Nations Unies à New York, créé par une équipe prestigieuse d'architectes, dont Le Corbusier, dirigée par Wallace Harrison. Il a été inauguré en 1953.

la neutralité suisse? Faudrait-il demander à l'ONU de plier bagage? Le souvenir de 1939 est dans toutes les mémoires. Les Suisses suggèrent dans un premier temps que seuls les organes techniques de l'ONU siègent à Genève. Les Anglais objectent: l'ONU, disent-ils, doit pouvoir se sentir partout chez elle. A la fin de 1946, un arrangement est trouvé: il est pris note que la Suisse n'encourra aucune responsabilité du fait des activités de l'ONU et de ses organes et qu'en cas de conflit entre Etats membres, des opérations militaires ne seront en aucun cas dirigées à partir du territoire suisse. Du point de vue pratique, les biens de la SdN passent aux mains de l'ONU, dont les personnels établis à Genève seront couverts par les principes et immunités diplomatiques.

Dès lors que l'ONU est «aussi» à Genève, le Bureau international du Travail peut être arraché à Montréal et retrouver son ancien bâtiment des bords du Léman. L'Europe a gagné sur l'Amérique. Petite manche en réalité car le premier budget voté par l'Assemblée générale pour le bureau de Genève de l'ONU ne s'élève qu'à 800 000 dollars, soit 3 millions de francs suisses, un dixième du budget de la SdN du temps de sa splendeur. En 1946, il est vrai, seuls onze Etats européens sur vingt-cinq sont membres des Nations Unies. Le continent est en ruine.

Une série d'idées, alors, vont faire la fortune de Genève. Elles avaient déjà mûri dans les dernières années de la SdN, quand il était devenu évident que son œuvre de service compensait son échec politique. Un projet de réforme, consigné dans le «Rapport Bruce», visait à délester l'institution du fardeau de la sécurité collective pour réorienter

massivement ses priorités vers les activités économiques et sociales, jugées plus immédiatement fructueuses.

L'ONU hérite de ces réflexions, renforcées par le succès du «fonctionnalisme», théorie selon laquelle la paix découle de la capacité des Etats à résoudre ensemble leurs problèmes et à créer, ce faisant, une société civile transnationale intéressée à la recherche de solutions dans tous les domaines de l'activité humaine. Des agences internationales «fonctionnelles», spécialisées dans les différents secteurs, encourageraient la formation de communautés professionnelles autonomes capables d'éroder progressivement les égoïsmes nationaux, au nom d'intérêts supérieurs et communs des sociétés.

Ces idées n'étaient pas très éloignées de celles de Jean Monnet sur la réconciliation franco-allemande par un pool du charbon et de l'acier. Le genre de raisonnement qui allait produire à Bruxelles le Marché commun européen allait aussi produire à Genève, quoique sans la même ambition politique ni les mêmes moyens économiques, un nœud d'agences spécialisées pour l'amélioration du monde.

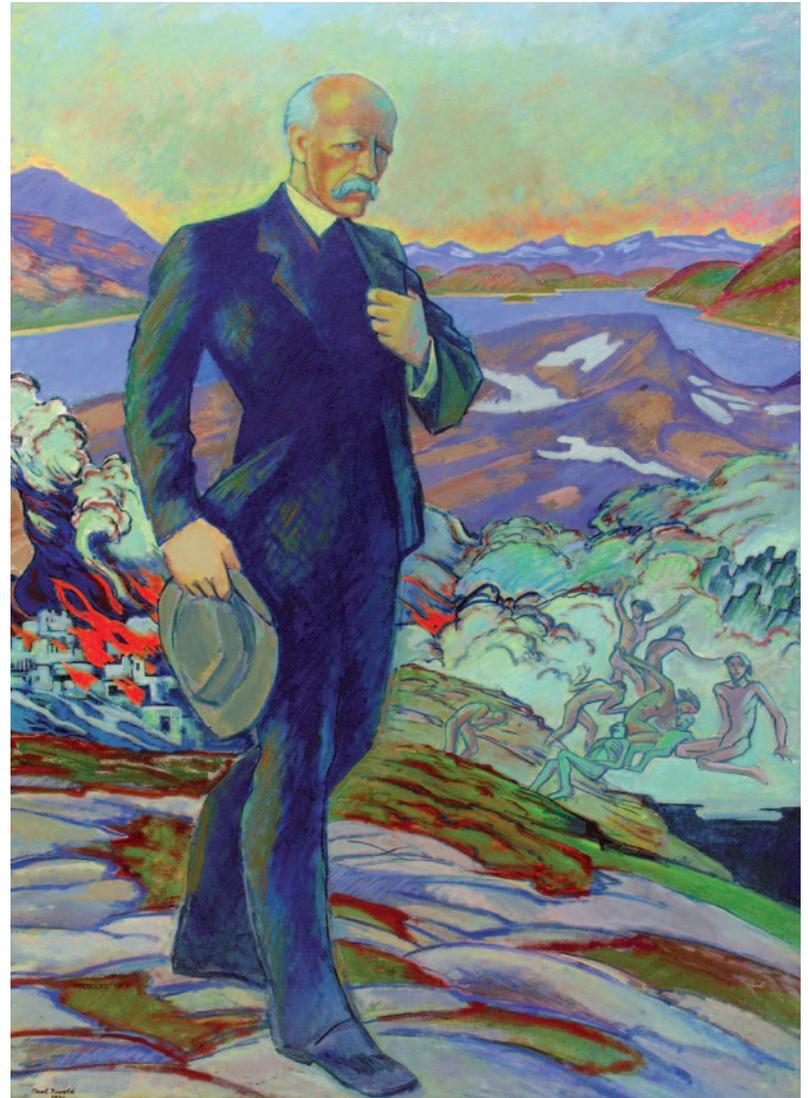
Indépendantes de l'ONU, selon le vœu de Roosevelt qui souhaitait protéger les spécialistes en les éloignant du centre politique, les agences associées à la nouvelle organisation ont été dispersées entre Paris, Londres, Rome, Vienne, ou Washington, et plus tard Nairobi, Copenhague ou Bonn. Mais le plus grand nombre ont trouvé à Genève leur ancrage le plus pratique, et le plus logique historiquement quand elles prolongeaient des activités commencées par la SdN, comme l'Organisation mondiale de la Santé,

le Haut Commissariat pour les réfugiés, l'Union internationale des Télécommunications ou l'Organisation internationale du Travail. Autour du Palais, siège de l'Office européen des Nations Unies, qui accueillait un certain nombre de commissions, dont la Commission économique pour l'Europe, allait donc se reconstituer un centre important de la vie internationale, assez important pour que la plupart des Etats y délèguent leurs diplomates et experts en tous genres.

Aujourd'hui, Genève compte 28 organisations internationales, 121 organisations non gouvernementales (ONG), 166 pays représentés par une ou plusieurs missions diplomatiques, soit, en tout quelque 30 000 emplois. Chaque année, des centaines de conférences réunissent des dizaines de milliers de délégués ou d'experts.

Des organismes de haute spécialisation technique, comme l'administration des brevets ou des télécommunications, la recherche en météorologie ou la législation commerciale côtoient toute la famille des organisations

Fridtjof Nansen, par Axel Revold. Explorateur de l'océan Glacial Arctique en 1882, Nansen devint une star mondiale pour sa traversée du Groenland à ski. Nommé ambassadeur de Norvège auprès de la SdN, il fut désigné comme Haut Commissaire aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux prisonniers de guerre. Il s'illustra dans ce poste en créant le passeport qui porte son nom, grâce auquel les réfugiés devenus sans patrie pouvaient vivre légalement dans le pays qui avait délivré ces passeports. Cette action, qui lui a valu le prix Nobel de la paix en 1922, a justifié le maintien à Genève du Haut Commissariat pour les réfugiés après la Seconde Guerre mondiale. Huile sur toile, 1946.





Le Palais des Nations aujourd'hui. A l'arrière plan à gauche, le siège du CICR et tout au fond, celui de l'Organisation internationale du Travail.

de défense des droits de l'homme: assistance aux réfugiés, observation des migrations, secours humanitaires de toutes sortes ainsi que la surveillance du respect des droits de l'homme en général. Il n'existe pas un domaine de l'activité humaine — même le sexe depuis l'apparition du SIDA — qui ne soit couvert par une agence, une organisation, un programme, une commission, un conseil de l'ONU ayant pied à Genève.

Cette spécialisation «fonctionnelle» de Genève, tandis que le centre politique restait à New York, a laissé aux uns et aux autres la marge de manœuvre qu'ils désiraient.

Mais elle a créé une dichotomie entre les buts à atteindre dans chaque domaine et les moyens mis à disposition, entre l'utopie et le réalisme, entre ce qu'il faudrait faire à tout prix et ce qui est fait en définitive. A Genève revient le plus souvent la part de l'utopie, qui lui convient si bien, avec la part de déception, qui ne la dérange qu'à mi-temps.

Car le travail accumulé, même décevant parfois, recrée toujours sa justification, réinvente son avenir en repérant ses manques. L'ONU, y compris sa partie genevoise, est en constante réparation. Une dizaine de réformes ont été réalisées ou tentées depuis 1946. La Suisse les soutient la plupart du temps, d'une part comme petit Etat fondamentalement hostile au règne absolu des grands instauré par

le Conseil de sécurité, et d'autre part comme «nation de la volonté» qui a facilement tendance à mettre le souhaitable au rang du possible. Devenue membre en 2002, après avoir acquis toutes les assurances que sa neutralité permanente et armée n'en serait pas atteinte, la Confédération a d'emblée œuvré à la réforme de la Commission des droits de l'homme, réalisée en 2006, et à la réforme du Conseil de sécurité, perdue dans les sables.

L'adhésion de la Suisse a conforté et encouragé la place de Genève comme centre de négociation multilatérale. La Confédération n'avait pas attendu ce moment pour jouer son rôle, notamment financier, dans les organisations spécialisées dont elle était membre, et comme Etat hôte s'occupant des aspects pratiques, immobiliers et diplomatiques, de la présence onusienne. Elle avait créé avec Genève en 1964, et défendu contre un référendum genevois, la Fondation immobilière pour les organisations internationales (FIPOI) qui allait mettre à disposition tous les bâtiments nécessaires, à des conditions économiques favorables.

En ces années fastes de l'histoire onusienne, la place genevoise reconquerrait les bonnes grâces des Suisses, le traumatisme de la SdN appartenait au passé. Les dirigeants politiques fédéraux avaient été prompts à en percevoir l'intérêt: pendant la Guerre froide, l'Office de Genève, du fait de sa situation dans un Etat neutre, avait gardé deux domaines d'un poids considérable. D'une part le désarmement, qui permettait aux représentants de l'Est et de l'Ouest de négocier en un lieu désintéressé les conditions de réduction des armements nucléaires. Et d'autre part

l'accueil de conférences politiques majeures: sur l'Indochine en 1954, le Laos en 1962, le développement en 1964. En 1955, Genève pouvait prêter son territoire à la première rencontre des quatre grands (USA, URSS, Grande-Bretagne et France) depuis celle de Potsdam en 1945, comme elle le prêterait plus tard, en 1985, à Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev pour mettre fin à la Guerre froide. Pendant des décennies, jusqu'en 1989, des dizaines et des dizaines de rencontres plus discrètes entre les envoyés de l'Est et de l'Ouest avaient fait de la ville le centre d'un réseau intense de communications officieuses. Tous ces avantages de la neutralité ne valaient-ils pas en retour le geste solidaire de l'adhésion à l'ONU? C'est ainsi que les Suisses l'ont compris par leur oui de 2002, affermissant chez les Genevois le sentiment d'être au diapason de leurs concitoyens.

C'est un fait que, pour la plupart des responsables politiques suisses, «la place de Genève» (à distinguer du canton de Genève, entité fédérale traitée comme les autres) est devenue une pièce de la politique étrangère nationale, une niche d'intérêts et de savoir-faire à défendre comme la Grande-Bretagne défend la City de Londres, Paris la Haute Couture, les Etats-Unis la Silicon Valley. Et si, du point de vue suisse, elle représente un atout et un débouché, accru par une politique fiscale attrayante pour toute organisation économique désireuse d'y installer son siège, elle est pour ses cadres internationaux un havre de facilité. La plupart d'entre eux le reconnaissent: un coup de fil du directeur du commerce et il est à table avec le directeur des brevets pour discuter d'un point d'intérêt commun; un dîner chez un chef de service du Haut Commissariat pour les



Le Globe, l'un des nouveaux emblèmes du CERN, est une construction de Hervé Dessimoz et Thomas Büchi qui repousse les limites de la construction en bois. Conçu pour l'Expo 02 de Neuchâtel en 2002, il a été donné au CERN par la Confédération.

réfugiés et son homologue aux droits de l'homme tient la réponse à la question qui le tourmente. Une question sur la gestion des épidémies à l'Organisation mondiale de la Santé et un programme de recherche se met en route avec l'Université et l'Institut de hautes études internationales et du développement, et ainsi de suite. L'exiguïté du lieu allié à la haute mission qui lui est confiée produit à haute dose de la matière à penser, de la matière à négocier, de la matière à espérer.

C'est toute la vieille Genève qui se retrouve là comme par enchantement, celle qui croyait en la responsabilité personnelle de l'homme devant Dieu sous Calvin, en la liberté de l'homme sous Rousseau, en son pouvoir au temps de cet Horace-Bénédict de Saussure assez intrépide pour aller voir au Mont-Blanc de quoi la glace était faite, et de ce Dunant assez idéaliste pour imaginer des moyens de réparer la guerre.

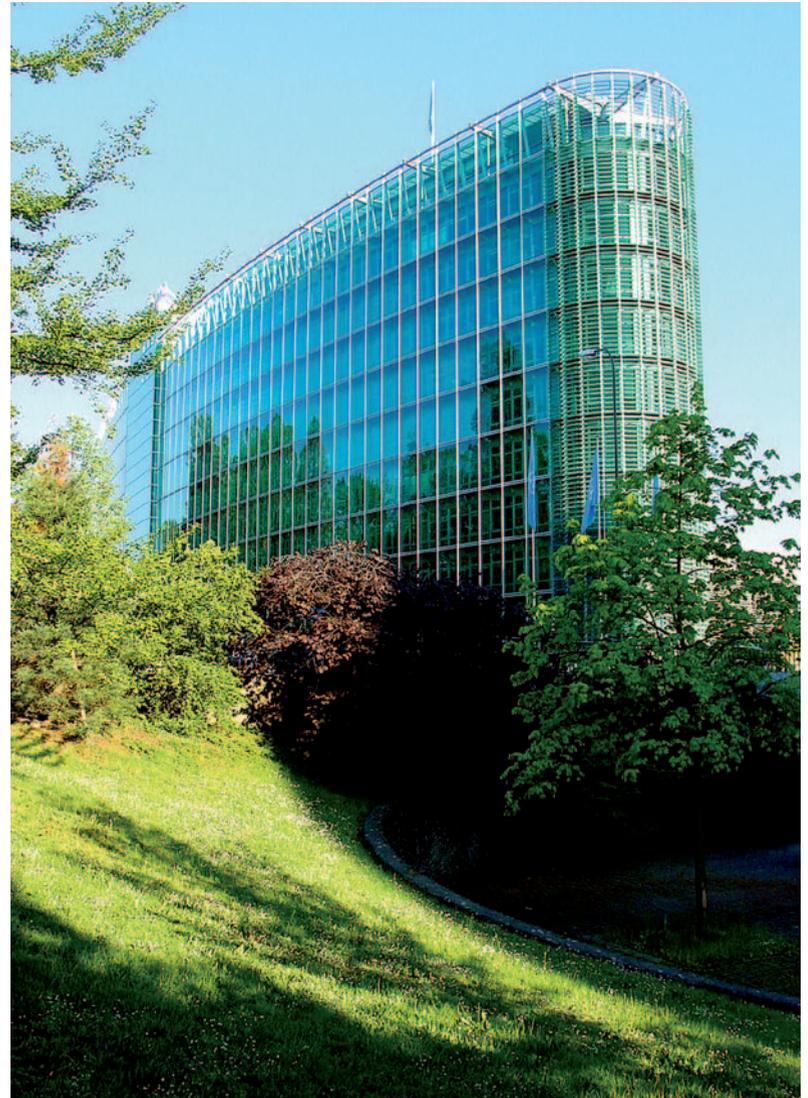
Denis de Rougemont, lançant un appel à la Conférence européenne de la culture à Lausanne en 1949 pour créer un laboratoire atomique en Europe, appartient à cette famille de prophètes. Avec une poignée de physiciens de France, d'Italie, du Danemark, il exprime son souci de rendre vie à une science européenne décapitée par la fuite des savants allemands aux Etats-Unis sous le nazisme. L'appel est entendu, répercuté, travaillé, amplifié et encore besoin jusqu'à ce que s'ouvre, en 1954, à Meyrin, avec le soutien de la France limitrophe, mais contre le Parti du Travail genevois qui oppose un référendum et le perd, l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire, ou CERN, joyau du complexe intellectuel multinational genevois.

A Genève, on croit en l'usage pacifique de l'atome, au progrès des hommes et de ses machines. Et quand, bien plus tard, le CERN invente le web, on se trouve conforté dans l'idée qu'on a bien fait d'y croire. Les particules peuvent se collisionner à des vitesses inimaginables dans des tunnels sans prix construits sous les prés de luzerne du Jura, c'est de «la toile» dont le tout un chacun se félicite. Genève, lieu de naissance de la société de communication, est-ce exagéré d'y voir un signe?

L'œcuménisme chrétien, qui ne désespère pas de transcender les différences doctrinales entre les Eglises, y a aussi son siège. Est-ce exagéré d'y voir une filiation?

Robert de Traz le présentait quand il écrivait, en 1929, son essai sur *L'Esprit de Genève*: «Voici que cet esprit de Genève, intermittent encore, local, manifesté par quelques personnes seulement, qu'on résumerait par un désir d'affranchissement et d'œcuménisme, par une confiance en l'homme à condition qu'il se soumette à des règles, par une croyance au contrat, par une compassion envers toutes les misères, jointe à un besoin d'inventer, d'améliorer, d'administrer avec méthode, voici que cet esprit, échappant tout à coup à ses représentants naturels, va s'amplifier en des proportions gigantesques, s'incorporer de significations nouvelles au risque de s'atténuer, et devenir, sans qu'ils connaissent toujours ses antécédents, l'idéal d'innombrables inconnus de toutes races dispersés à travers le monde. Il cesse d'être l'apanage exclusif des Genevois, il est invoqué par la plupart des nations de la terre. Le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, subit l'étrange aventure de se transformer en symbole.»

Le bâtiment de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'un des premiers édifices «écologiques», a été conçu par les architectes Rino Brodbeck et Jacques Roulet pour un transfert naturel de la chaleur.



CONCLUSION

Des grands moments marquant la gestation de la ville internationale que l'on connaît aujourd'hui, le plus décisif est celui de la SdN en 1920. Il se noue alors entre Genève et la Suisse un paradoxe fertile: c'est parce que la Suisse est neutre, volontairement retirée des fracas de la compétition internationale, que Genève va pouvoir exister au cœur de cette compétition et servir de cadre aux efforts d'apaisement. Jusqu'en 1939, le nom de Genève est brandi à la fois comme emblème de l'idéal pacifique et comme son repoussoir. On croit en la SdN ou l'on s'en moque. Mais la SdN, d'un bout à l'autre de la planète, c'est «Genève».

La SdN n'a pas atteint ses vingt ans. Malgré sa fin dramatique, ses dix-neuf années ont pourtant établi un mode de relations internationales si novateur et si nécessaire qu'il a débouché, après la Seconde Guerre mondiale sur une organisation semblable des nations, corrigée des

insuffisances du premier essai. La Suisse allait de nouveau offrir sa retenue politique en gage d'un rôle international pour Genève. Et pendant quarante nouvelles années, protégée et aidée par la Confédération dont elle était le bijou diplomatique, la ville a abrité les principaux organes de coopération sociale, technique, scientifique, économique de la société internationale. Sur le sol de Genève et de ses environs, un savoir-faire coopératif a pris racine, qui a produit sa propre croissance par aimantation: les nouveaux organismes se sont regroupés auprès des plus anciens, multipliant ainsi les atouts professionnels de l'endroit. L'attitude inoffensive de la Suisse dans le climat de guerre froide et de décolonisation, sa situation géographique pratique au milieu de l'Europe divisée ont ajouté au succès de l'entreprise.

L'année 1989 a modifié la donne. Plus de mur à Berlin, plus de pouvoir communiste à Moscou, plus de division du monde en deux et plus d'alignement; plus de barrière politique aux échanges; des pays pauvres qui deviennent riches, des riches qui prennent peur: la mondialisation. L'ONU ballottée, désirée et rejetée, plus nécessaire que jamais et toujours décevante en regard des attentes. Or: si le Conseil de sécurité de l'ONU devait perdre sa légitimité, le reste de l'organisation conserverait-il la sienne? Si la gouvernance mondiale s'en allait vers des organes plus contemporains, créés par le besoin, qui continuerait de financer la «famille» onusienne, plus critiquée ces temps-ci que choyée?

A ces incertitudes pour le long terme s'ajoute une certitude pour Genève: désormais, n'importe quelle ville dotée d'un bon équipement, dans n'importe quel pays,

peut accueillir des rencontres au sommet, des secrétariats permanents, des conférences internationales ou des organismes multilatéraux. Une bataille avait déjà eu lieu dans les années septante entre Genève et Vienne pour l'acquisition de nouveaux offices onusiens. Un siège officiel de l'ONU fut inauguré à Vienne en janvier 1980. Mais avec 4000 emplois à ce jour, il n'a pas déclassé le genevois.

La compétition entre les villes candidates à l'accueil d'organisations internationales est devenue féroce. Pour obtenir l'OMC, en 1995, Genève et la Suisse, en rivalité avec Bonn, ont déployé des moyens de séduction inusités qui ont montré le coût de l'encadrement économique et social auquel il fallait désormais consentir pour pérenniser l'acquis. D'accord pour le payer, Genève et la Suisse ont aussi gagné par la logique de l'histoire, puisque l'OMC continuait le GATT, sis à Genève, et par la logique du regroupement («cluster») qui rapproche les activités internationales pour faire masse et multiplier les avantages du nombre.

La logique du regroupement provoque cependant la rareté de l'espace, l'engorgement des services et la montée des prix. Genève étant aujourd'hui une place financière et bancaire d'importance, la première place de commerce des matières premières, une place horlogère en expansion et une adresse pour nombre de sociétés transnationales, c'est plus qu'une ambition qu'il lui faut pour assumer les conséquences de son succès: de l'ardeur. Car elle déborde sur la France et sur le canton de Vaud, piétine murailles et frontières, s'écoule partout où la résistance cède.

Quand elles ne sont pas freinées par quelque référendum de protestation, les autorités publiques conquièrent les hectares et bâtissent. Il faut des routes, des immeubles, des écoles, des transports, des bibliothèques. Il faut aussi une pensée de l'ensemble pour que soit maintenue la qualité de la place et pour que son accès reste ouvert à tous, universellement. Une vingtaine d'Etats y manquent encore. Des banquiers, des industriels, des grands patrons mondiaux y vont de leur écot, acquis à l'idée que le privé doit prendre sa part à l'œuvre commune.

Genève a en tout cas pour elle ce que New York n'a pas: des institutions politiquement autonomes, où s'élaborent des normes répondant à des notions d'usage dans les sociétés. Brevets, standardisation, télécommunications, santé, climat, conditions de travail, modalités du commerce: ce sont des milliers de petites négociations qui chaque jour aboutissent ou sont abandonnées pour d'autres, sur une plateforme spécialisée dans la fabrication d'un monde connecté, si ce n'est cohérent. Avec les grands chantiers humains que sont les Hauts Commissariats pour les droits de l'homme, pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, les sociétés ont à Genève le laboratoire de leur vie en commun, où les solutions se cherchent même si elles ne sont pas toujours trouvées.

Les Genevois n'en ont que moyennement conscience. Les Suisses pas davantage. Dans le travail de tous les jours, l'ambition ne se voit pas. Elle est là pourtant, nourrie par le récit du passé, renforcée par les réalisations du présent. Quand elle fait portes ouvertes, les visiteurs découvrent un peu ébahis qu'elle est forte et confiante.

PAGES SUIVANTES: «*Le système uniplanétaire, en mémoire de Galileo Galilei*», installation de l'artiste brésilien Alex Flemming, exposée en 2010 à la salle de conférences de l'Organisation mondiale du commerce.



SOURCES

Les principales sources de ce livre sont, dans l'ordre des chapitres, les suivantes:

- HERBERT LÜTHY, *La Banque Protestante en France, de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, S.E.V.P.E.E. Paris, 1959
- GASPARD VALLETTE, *Jean-Jacques Rousseau genevois*, A. Jullien, Genève, 1911
- CORINNE CHAPONNIÈRE, *Henry Dunant, La croix d'un homme*, Perrin, 2010
- IRÈNE HERRMANN, *Genève entre Ville et Canton, les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Presse Université Laval, 2003
- *Genève et la paix, Acteurs et Enjeux, trois siècles d'histoire*, actes de colloque historique tenu au palais de l'Athénée, en novembre 2001, édités par Roger Durand en collaboration avec Jean-Daniel Candaux et Antoine Fleury
- VICTOR MONNIER, *William E. Rappard, Défenseur des libertés, serviteur de son pays et de la Communauté internationale*, Editions Slatkine, Genève, 1995
- E.J. PHELAN, *Yes and Albert Thomas*, The Cresset Press Limited, Londres, 1936
- ANTOINE FLEURY, *L'enjeu du choix de Genève comme siège de la Société des Nations*, in «L'historien et les relations internationales», recueil d'études en hommage à Jacques Freymond, 1981
- PIERRE GERBET, MARIE-RENÉE MOUTON et VICTOR-YVES GHÉBALI, *Le rêve d'un ordre mondial, de la SDN à l'ONU*, Editions Richelieu, 1973
- MAURICE BERTRAND, *L'ONU*, La Découverte, Paris, 1994
- ROBERT DE TRAZ, *L'Esprit de Genève*, Bernard Grasset, 1929

Cette courte bibliographie ne comprend ni les ouvrages plus généraux qui ont servi à tracer le cadre historique des différents moments choisis, ni les articles, livres, études publiés sur des aspects très spécifiques ou très brefs du présent opuscule. Que leurs auteurs veuillent bien me pardonner.

CRÉDITS IMAGES

- Couverture : ONUART, photo Agustí y Antonia Torres
- 6, 7 Musée international de la Réforme, Genève (MIR)
- 12, 13 MIR
- 16, 17 Musée historique de la Réformation, Genève (MHR)
- 19 MHR
- 21 Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Genève, inv. n° 98-349, photo Nathalie Sabato
- 25 Bildagentur für Kunst, Kultur und Geschichte, Berlin
- 26, 27 Photothèque CICR (D.R.)
- 30 Bildarchiv Preussischer Kulturbesitz, Berlin, photothèque Musée international de la Croix-Rouge (MICR)
- 31 Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- 34, 35 CICR (D.R.)
- 37 Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), (D.R.)
- 43 MICR
- 44 Archives d'Etat de Genève, AEG, «Placards en nombre n. 9007 de 1919»
- 47 Archives de la Société des Nations (SdN), photo Luca Carmagnola
- 49 Archives de la SdN, photo H.-P. Jullien
- 50 Archives de la SdN, photo Luca Carmagnola
- 56, 57 Organisation mondiale du commerce (OMC), photo Pierre-Yves Dhinaut
- 59 OMC, photo Pierre-Yves Dhinaut
- 60, 61 Archives de la SdN, photo Luca Carmagnola
- 62 Archives de la SdN
- 63, 64, 68, 73 Archives de la SdN, photo Luca Carmagnola
- 74, 75 Office des Nations Unies à Genève, photo Fabrice Arlot
- 78 Organisation européenne pour la Recherche nucléaire (CERN), photo Thomas Jantscher
- 81 Organisation météorologique mondiale (OMM), (D.R.)
- 87, 88 OMC, photo Jay Louvion, Studio Casagrande

REMERCIEMENTS

Ce récit a bénéficié des encouragements et de l'aide vigilante de personnes autorisées, amies ou complices. Les indications qu'elles m'ont fournies puis les corrections qu'elles m'ont proposées m'ont assurée tout au long de mon travail. Ma reconnaissance va à Philippe Burrin, Pierre Flückiger, Irène Herrmann, Daniel Palmieri et Marlyse Pietri, qui m'ont assistée comme historiens. A François Cherix, Dan Gallin, Roger Mayou et François Nordmann, qui m'ont donné leur avis de lecteurs exigeants. J'ai également une dette envers les personnes qui m'ont fourni une aide généreuse dans ma recherche iconographique, en particulier Olivier Fatio et Simona Sala, du Musée de la Réforme, Sophie Chapuis, du Musée de la Croix-Rouge, Fania Khan du CICR, Pierre Le Loarer, de la bibliothèque de l'ONU à Genève, et Victor do Prado, de l'OMC. Olivier Coutau, le délégué à la Genève internationale, a pris l'initiative de cette entreprise éditoriale. Grâce à lui, j'ai eu le plaisir d'enquêter sur une histoire nouvelle pour moi. Qu'il en soit remercié, ainsi que son équipe, Nathalie Mivelaz et Anita Landecy.

9	—	INTRODUCTION
15	—	CHAPITRE I LA DÉCHIRURE RELIGIEUSE: À LA RESCOUSSE DES PROTESTANTS EUROPÉENS
23	—	CHAPITRE II LA DÉCHIRURE MORALE: UN PARTI CONTRE LA GUERRE
45	—	CHAPITRE III APRÈS LA CATASTROPHE DE 1914: UNE LUMIÈRE À GENÈVE?
67	—	CHAPITRE IV LA GENÈVE DE L'ONU, UNE VILLE POUR LE BIEN
83	—	CONCLUSION

Achévé d'imprimer
en novembre 2010
sur les presses de L.E.G.O. à Lavis, Italie
pour le compte des Editions Zoé